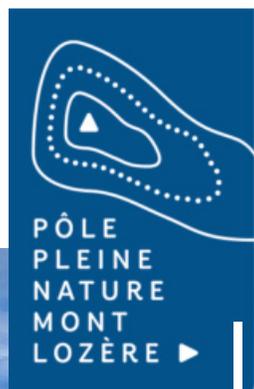
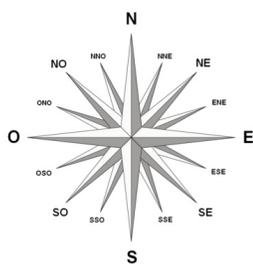


SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE LA STATION DU MONT LOZERE



Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère
Pôle de Pleine Nature Mont Lozère

I. DIAGNOSTIC



DOCUMENT DE TRAVAIL / Avril 2019



TABLE DES MATIERES

Chapitre I. Appréhender le potentiel captif du Mont Lozère	4
I. Tendance de tourisme international 2017	4
II. Analyse des tendances du potentiel captif « Mont Lozère »	10
Chapitre II. Analyser l'offre du massif	17
I. Le Mont Lozère, un massif présentant des atouts évidents d'attractivité touristique	17
II. Le Mont Lozère, une « destination » touristique depuis longtemps	27
III. Des atouts historiques, géographiques et culturels en présence (Cf. Annexes 5 et 13) ..	36
IV. Des mutations en cours, à comprendre pour bien les appréhender	38
Chapitre III. Révéler la capacité d'accueil de la station	43
I. Analyse de la capacité d'accueil fonctionnelle de la station du Mont Lozère	47
II. Analyse de la capacité d'accueil économique de la station du Mont Lozère	53

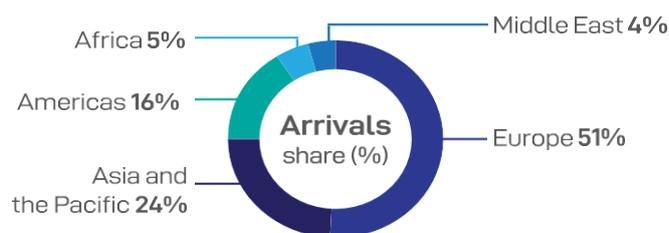
Chapitre I. Appréhender le potentiel captif du Mont Lozère

Ce premier niveau d'analyse permet de révéler les tendances et données générales touristiques actuelles mettant en perspective le marché mondial qui se développe, l'effet de métropolisation et les tendances/ recherches actuelles. Elle permet dans un premier temps de replacer le Mont Lozère au sein d'une économie mondiale à appréhender. Au-delà, ce chapitre effectue une analyse territoriale d'échelle régionale traitant de données fonctionnelles et statistiques à larges mailles afin d'appréhender l'intégration du site dans des bassins de vie potentiellement captifs.

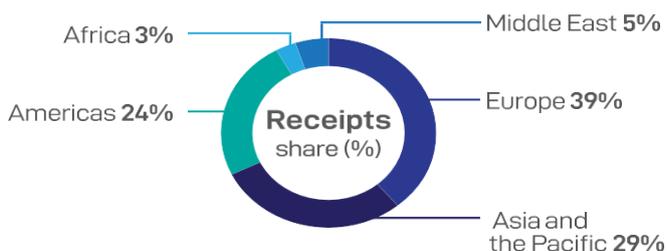
I. Tendance de tourisme international 2017¹

En 2017, on enregistre la plus forte croissance des arrivées de touristes internationaux en sept ans, depuis 2010. Cela s'explique par :

- Un redressement des destinations confrontées à des problèmes de sécurité ces dernières années
- Un fort redressement de la demande dans les marchés émetteurs du Brésil et de la Fédération de Russie après plusieurs années de repli



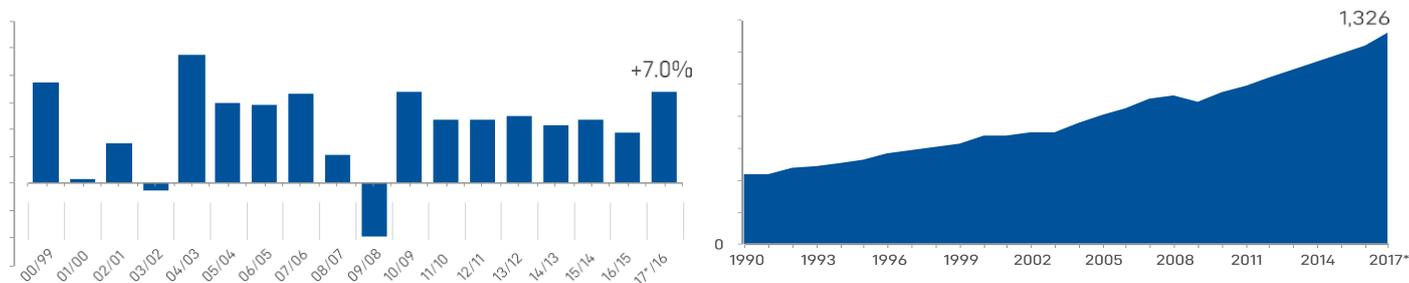
Conjointement s'en suit une croissance sur le total des recettes du tourisme international



¹ Source: World Tourism Organization (UNWTO) ©

Huitième année consécutive de croissance soutenue.

Arrivées de touristes internationaux Variation (%)



Les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 7,0 % en 2017 : c'est la plus forte hausse depuis la crise économique de 2009.

Les destinations à travers le monde ont enregistré un total de 1326 millions d'arrivées de touristes internationaux, soit 86 millions de plus qu'en 2016.

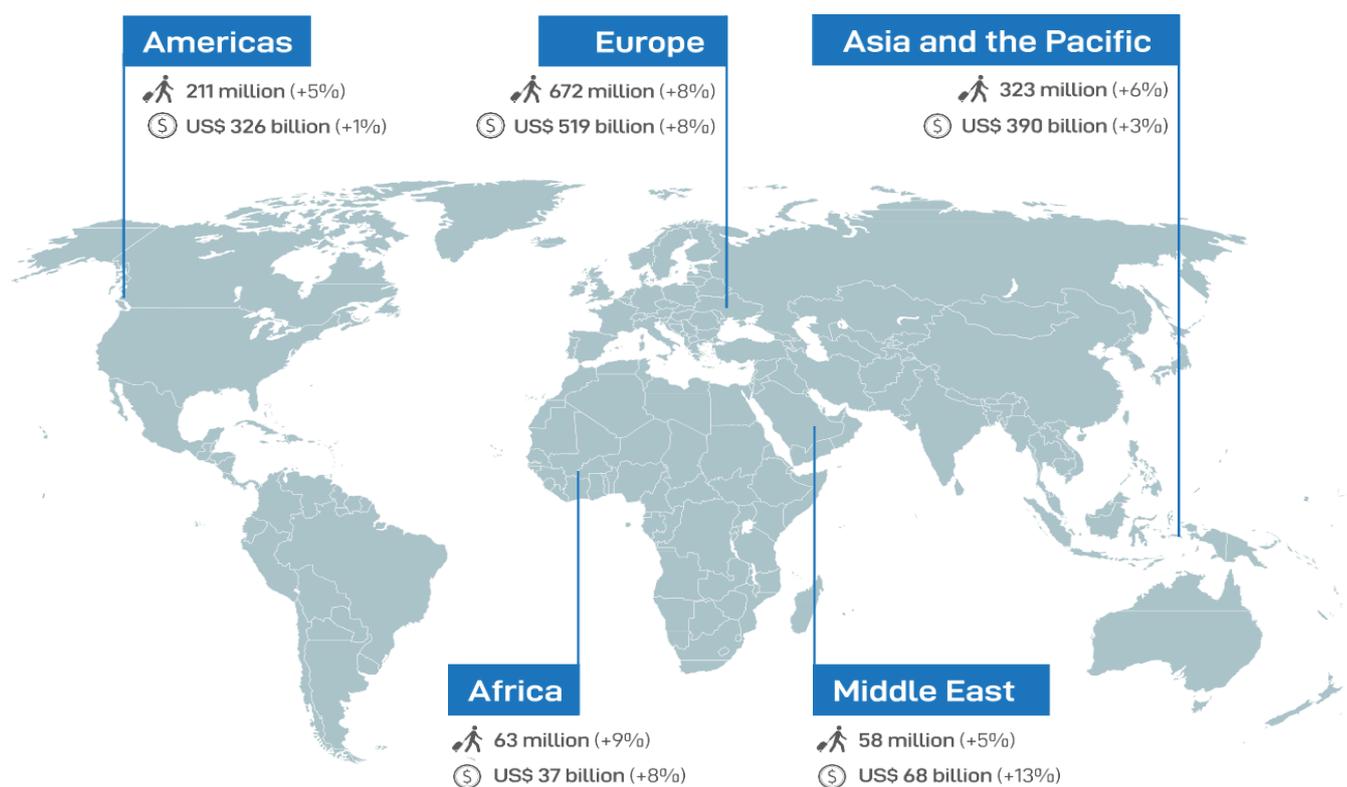
Cette croissance s'explique par la reprise économique mondiale, qui s'est traduite par une forte demande de tourisme émetteur dans la quasi-totalité des marchés d'origine.

Le redémarrage de la demande de tourisme émetteur observable au Brésil et en Fédération de Russie après plusieurs années de baisse et la progression constante de l'Inde ont également contribué à la croissance du tourisme récepteur dans de nombreuses destinations.

Restitution par zones géographiques.

Panorama général des arrivées touristiques mondiales.

L'Europe reste le continent le plus visité. Toutefois, les recettes sont inférieures à celles de l'Amérique du Nord, d'Asie et au Moyen-Orient. La tendance de croissance reste forte pour le continent Européen alors que les classes moyennes des pays émergents en font une destination phare. Les centres urbains et les lieux fortement médiatisés sont les cibles privilégiées des distributeurs (Paris, la Riviera, les Alpes, Bordeaux, Lyon,...).



De l'Europe à l'Asie de l'Est 2

Les pays émergents détiennent 45 % des parts de marchés sur le marché touristique international. En 2017, les pays émergents enregistrent un total d'arrivées de touristes internationaux de 597 millions de touristes contre seulement 189 millions en 1995. Ce qui montre une croissance annuelle moyenne de 4,8 % générant 470 milliards \$ de recettes.

La Chine a massivement investi dans le secteur depuis quinze ans, passant de 1 milliard de dollars en 2000 à 50 milliards en 2013. En outre, elle développe depuis 2013 une stratégie en vue de la création d'une « *nouvelle route de la soie* », reposant sur un réseau d'infrastructures énergétiques et de transports, soutenu par des investissements massifs, qui lirait la région ouest-chinoise, le Xinjiang, à l'Europe en passant par l'Asie centrale. Elle envisage d'y consacrer 1100 milliards US\$.

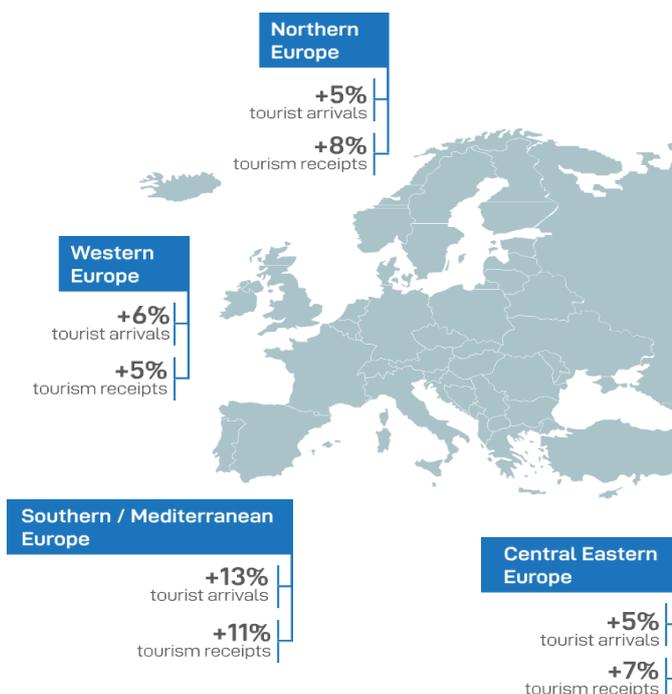
D'autres acteurs renaissent sur le marché, en particulier l'Europe Centrale et orientale en hausse sur les arrivées touristiques mais aussi la Fédération de Russie qui a une demande accrue de tourisme émetteur.

- L'Europe

2017 marque la huitième année consécutive de croissance soutenue en Europe, la région la plus visité au monde. Les arrivées ont augmenté de 8 % en 2017, soit 52 millions d'arrivées supplémentaires par rapport à l'année précédente. La croissance des arrivées est allée de pair avec celles des recettes, en hausse elle aussi de 8 %

La demande de voyages a augmenté dans pratiquement tous les marchés émetteurs d'Europe, que ce soit dans ou à l'extérieur de la région, venant alimenter la croissance du tourisme récepteur partout en Europe. De nombreuses destinations ont profité du redémarrage du marché russe.

Les destinations d'Europe centrale et orientale ont affiché une croissance solide, du fait de de la demande accrue de tourisme émetteur. En effet l'Europe centrale et orientale enregistre +12 % sur les arrivées touristiques et conjointement +11 % sur les recettes de tourisme.

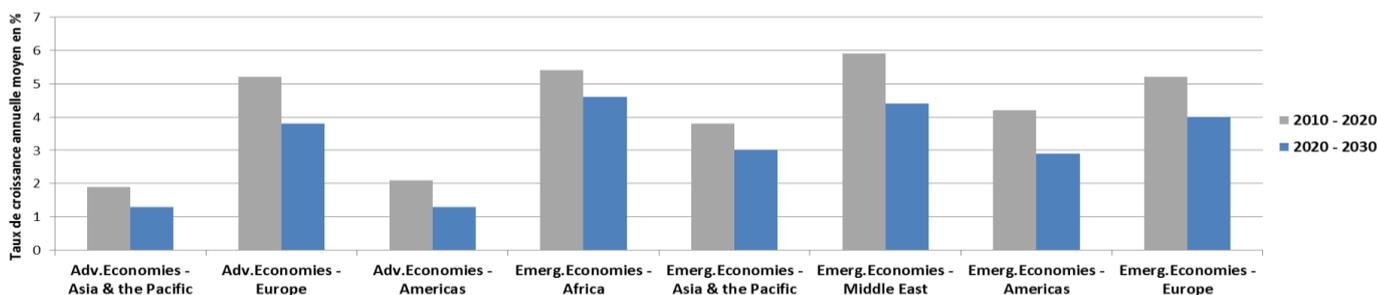


L'Europe détient plus de 50 % de part de marché sur les arrivées de touristes internationaux, et 39 % de part de marché sur les recettes du tourisme international

² <https://fr.globalvoices.org/2016/04/25/197261/#>
<http://www.iris-france.org/61927-asie-centrale-leldorado-des-emergents/>

Croissance à venir par région

La croissance annuelle moyenne pour la période 2010-2020 est estimée à 4%. Elle est de 3% pour la période 2020-2030.



Une recrudescence de projets sur l'ensemble de la planète

En 2015, 1 876 projets de loisirs et d'hôtellerie sont recensés sur CIC. La valeur totale des investissements s'élève à 446 Md USD. Ils se distribuent sur les différentes régions du monde de la manière suivante :

Figure 2: part des régions du volume total des investissements



Figure 3: part des régions du nombre total des projets

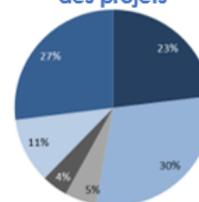
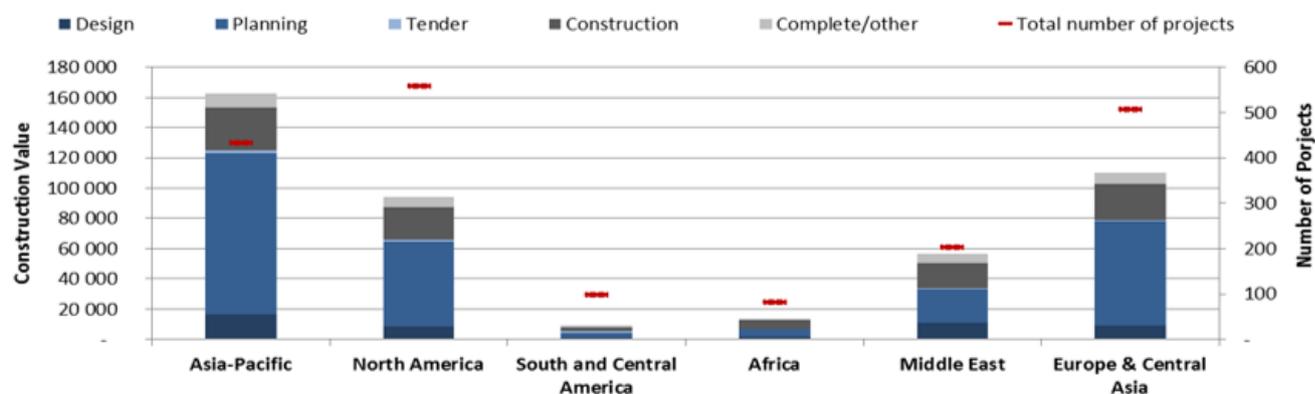


Figure 4: distribution du volume des investissements par région et phases de projet



Une partie importante des projets est en phase de planning (announced, study, planning), surtout en Asie qui a la valeur d'investissements la plus importante (162 Md USD, dont 106 Md USD pour des projets en Planning). L'Europe suit avec une valeur d'investissements de 110 Md USD (dont 69 Md USD en planning) et l'Amérique du Nord et une valeur de 94 Md USD dont 90% aux USA (55 Md USD pour les projets en Planning). En regardant le nombre de projets l'ordre des top 3 est inversé, l'Amérique du Nord arrive en premier avec 558 projets, suivi par l'Europe avec 506 projets et l'Asie avec 443 projets.

Conclusion

Le tourisme n'a jamais été aussi convoité par l'ensemble des pays du globe, quelles que soient les qualités intrinsèques de ceux-ci. Ce panorama général montre l'ampleur des ambitions, l'ampleur des marchés, l'ampleur des enjeux. Bien entendu, la station du Mont Lozère aura du mal à se projeter dans un environnement concurrentiel de ce type ; l'éclairage montre simplement la vitesse d'exécution du marché et l'amplitude croissante de l'offre. Le Mont Lozère mène une réflexion sur son futur, les éléments ci-dessus sont à prendre en compte pour penser un avenir local – régional en tenant compte du fait que ses clients sont aussi des cibles pour ces marchés lointains qui poussent les portes avec des offres inédites et décalées.

Il s'avère dès lors essentiel de préciser les contours « géographique » de cet avenir afin notamment d'appréhender :

- Le profil des populations potentiellement captives sur les bases d'une analyse géographique (temporalité d'accès, seuils d'attraction, dominante recherchée), typologique (profil socio-démographique général).
- Les sites entrant en concurrence avec le Mont Lozère dans un rayon captif commun.

II. Analyse des tendances du potentiel captif « Mont Lozère »

L'étude sur les clientèles touristiques réalisée en 2017 par la Région Occitanie en relation avec l'ADT de la Lozère place le Mont Lozère en cinquième position des sites visités en Languedoc Roussillon par la clientèle questionnée dont le séjour moyen se structure autour d'environ 12 nuitées. Les motifs dominants de ce type de destination sont :

- à 74% la ballade / promenade ;
- à 67% la visite de grands espaces naturels,
- à 59% la pratique de sports nature nautiques, terrestres ou aériens.

De plus, l'étude montre que la quasi globalité des déplacements se font en voitures (85% rapportés à 86% en intégrant le co-voiturage) et camping-cars (9%) moyennes plus importantes qu'à l'échelle régionale connaissant des données respectives égales à 80% et 5%.

Concernant l'accessibilité à la station, le seul mode d'échelle locale permettant de relayer l'accessibilité routière est le train, qui via le « Cévenol » et le « trans'lozérien » propose quatre gares à moins de 35mn de la station (Labastide St Laurent et Villefort pour le Cévenol et Belvezet et Bagnols les bains – Chadenet pour le Trans'lozérien).

Ces infrastructures permettent aux villes centres de Montpellier, Nîmes et Clermont Ferrand d'arriver à la station respectivement en³ :

- 3h
- 2h
- 3h30

Enfin, il est important de noter que si l'origine des touristes est à près de 80% française, 27% est occitane (dont 82% de l'ex-région Languedoc-Roussillon), 16% Francilienne, 14% Auvergnate et Rhônealpine et 11% Provençale.

Dès lors notons l'importance du tourisme de proximité qui représente plus de 52% des flux touristiques Lozériens.

Par conséquent, sur l'unique site élargi de la station du Mont Lozère, le choix est fait de porter l'attention sur l'emprise maximale de l'isochrone⁴ 3h afin de cibler quantitativement et qualitativement le profil cible des populations potentiellement captives dont les principaux vecteurs d'accessibilités sont les infrastructures routières suivantes :

- A75 – 75 et A7 ;
- RN 88, 102 et 106.

³ Temps TER / voiture additionnés

⁴ Territoire d'étude sur lequel, quel que soit le point de départ, un mouvement périodique a la même durée

S'en suit l'identification d'un territoire captif allant (Cf. Carte ci-après) :

- au Nord du Sud Ouest de Moulin au Nord Est de Lyon ;
- à L'Est du Nord Est de Lyon à Marseille ;
- au Sud, de Marseille à Narbonne ;
- à l'Ouest de Narbonne au Sud Ouest de Moulin en passant par Villefranche de Rouergue.

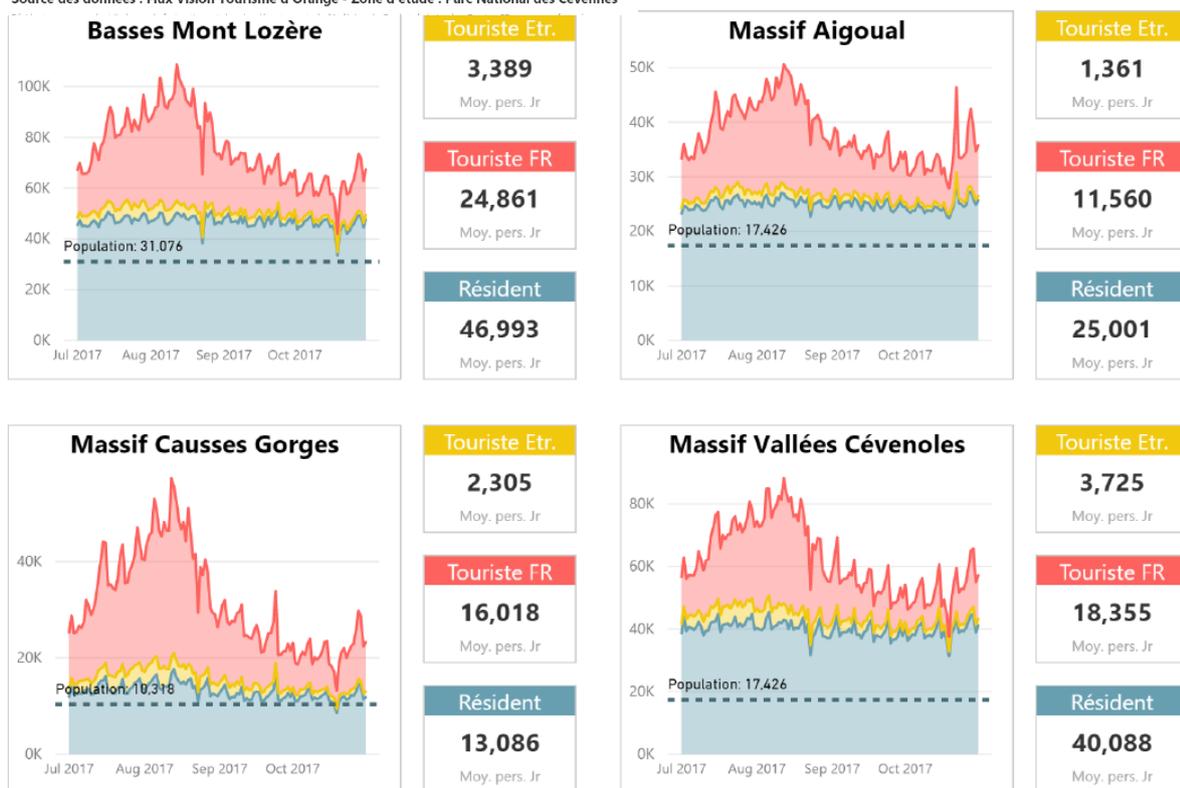


Si la représentativité des pratiques du site est limitée (moins de 1500 personnes questionnées dans le cadre de l'étude satisfaction / clientèle régionale), notons l'importance des paramètres révélées par les données flux vision (source Orange Mobile) quantifiant la fréquentation du territoire d'étude du Parc National des Cévennes. Il en ressort que le territoire correspondant au Massif du Mont Lozère est le plus pratiqué des 4 grands sites du Parc, secteur marqué par la présence journalière en période estivale de :

- près de 3 400 touristes étrangers contre légèrement plus de 2 300 sur le secteur Causses et Gorges ;
- et près de 25 000 touristes français contre légèrement plus de 16 000 sur le secteur Causses et Gorges .

Fréquentation par massifs - Résidents et touristes

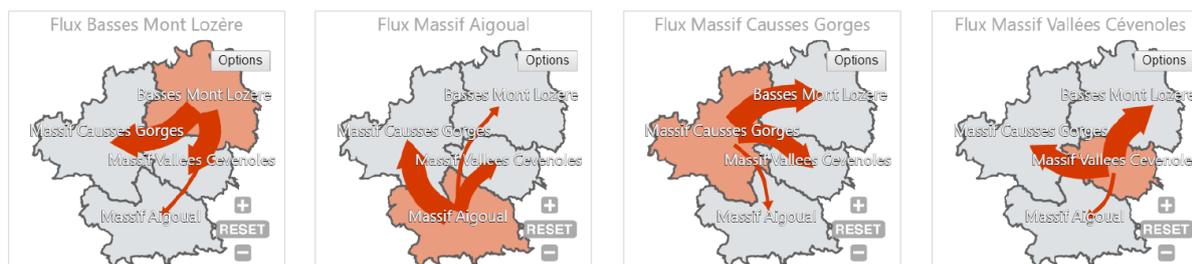
Source des données : Flux Vision Tourisme d'Orange - Zone d'étude : Parc National des Cévennes



Flux par massifs - Touristes français

Source des données : Flux Vision Tourisme d'Orange - Zone d'étude : Parc National des Cévennes

Basses Mont Lozère			Massif Aigoual			Massif Causses Gorges			Massif Vallées Cévenoles		
Zone	flux	%TG flux									
Basses Mont Lozère	3 893 773	73,9%	Basses Mont Lozère	91 587	3,9%	Basses Mont Lozère	649 500	15,9%	Basses Mont Lozère	635 794	15,6%
Massif Aigoual	91 587	1,7%	Massif Aigoual	1 676 786	71,4%	Massif Aigoual	320 406	7,9%	Massif Aigoual	259 656	6,4%
Massif Causses Gorges	649 500	12,3%	Massif Causses Gorges	320 406	13,6%	Massif Causses Gorges	2 499 206	61,2%	Massif Causses Gorges	611 689	15,0%
Massif Vallées Cévenoles	635 794	12,1%	Massif Vallées Cévenoles	259 656	11,1%	Massif Vallées Cévenoles	611 689	15,0%	Massif Vallées Cévenoles	2 565 947	63,0%
Total	5 270 654	100,0%	Total	2 348 435	100,0%	Total	4 080 801	100,0%	Total	4 073 086	100,0%



Zoom sur le volume de population potentiellement captive (Cf. Annexe 1)

Ce territoire intègre 39 bassins de vie pour une population globale intégrée de plus de 2 600 000 habitants répartie comme suit :

- Isochrone moins d'une heure : environ 22 000 habitants pour 2 bassins captifs ;
- Isochrone une heure 1/2 : environ 38 000 habitants pour 4 bassins captifs ;
- Isochrone moins de deux heures : environ 365 000 habitants pour 10 bassins captifs ;
- Isochrone deux heures 1/2 : environ 875 000 habitants pour 21 bassins captifs ;
- Isochrone moins de trois heures : environ 2 600 000 habitants pour 39 bassins captifs.

Notons que les deux premiers isochrones rayonnent à une échelle exclusivement départementale en terme de captation d'aire urbaine pour une population associée de moins de 40 000 habitants.

Au-delà, en restant sur un niveau de proximité (isochrone moins de 2h), le rayonnement de la station s'affirme sur les seuls départements de l'Aveyron, du Cantal, du Gard, de la Haute Loire et de l'Ardèche.

S'en suit une attractivité de proximité limitée touchant des bassins démographiques de seulement trois grandes aires urbaines d'échelle régionale à départementale (Alès, Aubenas et Le Puy en Velay).

Pour plus de précisions, est identifiée comme "grande aire urbaine" un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le zonage en aires urbaines distingue également :

- les "moyennes aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "petites aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Notons dès lors que les données démographiques évoquées ci-avant peuvent être multipliées par 2 pour les deux premiers isochrones, 1.5 pour le troisième et 1.2 pour les deux derniers ce qui tend à révéler une population potentiellement captive de :

- Près de 80 000 personnes en proximité directe ;
- Près de 570 000 personnes en proximité secondaire ;
- Près de 3 250 000 personnes en limite d'isochrone captif.

Zoom sur le profil de population potentiellement captive

En prenant appui sur la même étude sur les clientèles touristiques départementales, il convient de mettre en exergue que si près de 70% de la clientèle cible a entre 35 et 65 ans (âge moyen 48 ans), 18% a entre 18 et 34 ans et 12% plus de 65 ans. De plus notons la présence moyenne d'un enfant de moins de 16 ans dans 43% des groupes de touristes dont la taille moyenne est de 3.5 personnes.

Ces données sont à associer aux profils socio-professionnels identifiés révélant :

- Une dominante combinée des professions intermédiaires et cadres supérieurs (36% contre 29% à l'échelle régionale) ;
- Une très importante représentation des retraités (21%) et employés (22%) ;
- Une proportion légèrement plus importante d'étudiants qu'à l'échelle régionale (5% contre 4%).

... ainsi qu'aux raisons du choix de la destination car, si les contextes familiaux ou amicaux représentent près de 35% des motifs de choix, 41% sont associés aux grands espaces et grands sites naturels et à la pratique de sports nature.

S'en suit une dépense moyenne pour l'ensemble du séjour de 1100€ contre 1300€ à l'échelle régionale, répartie de la manière suivante :

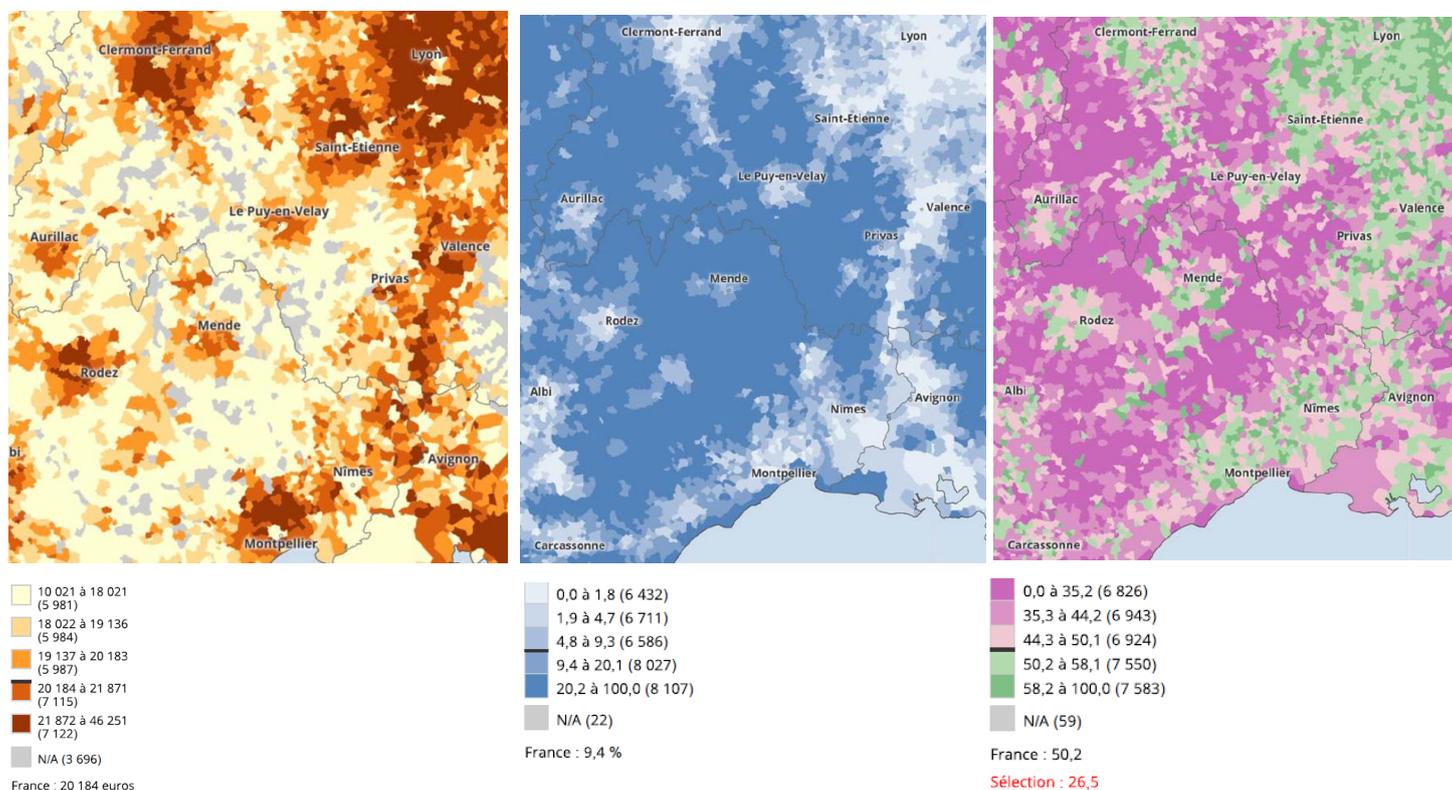
- 22% pour l'hébergement ;
- 13% pour la restauration et 21% pour les courses alimentaires ;
- 15% pour le trajet ;
- 13.5% pour les dépenses de services généraux (dont bien être) ;
- 7% pour les souvenirs ;
- 5% pour les activités culturelles ;
- 3.5% pour les activités sportives.

Cela met en exergue la « commercialisation limitée » du contexte touristique départemental reposant majoritairement sur les grands espaces et la pratique sportive.

Ce constat peut toutefois évoluer au vu des bassins d'emplois intégrés à l'isochrone 3h et du profil socio-économique des populations captives, notamment intégrées aux principales aires urbaines présentées ci-dessus et révélant un revenu fiscal médian par unité de consommation compris entre 20 000€ et 47 000€ ou plus (Carte A).

Au-delà, il est important de s'appuyer sur deux données révélant un potentiel motif de déplacement sur le site du Mont Lozère pour ces populations à savoir :

- La faible part de résidences secondaires dans leurs parcs de logements respectifs (Carte B) ;
- L'important indice de jeunesse présent sur les territoires captifs (Carte C).



Zoom sur les attentes par bassin de population potentiellement captive (métropolitaine, diversification d'activités...)

De l'ensemble des éléments précités, ressort deux dominantes complémentaires support de motifs de destination (cf. chapitre II) à savoir :

- Le tourisme sportif et de divertissement ;
- Le tourisme de nature, d'observation, de détente et de relaxation.

Notons que la première dominante évoquée représente un secteur captif porteur, 52 % des français pratiquant le sport principalement hors des infrastructures spécifiques. 58% d'entre eux pratiquent des sports nature et seulement 20% sont licenciés.

Ainsi, se distingue un « public » priorisant les valeurs de détente, d'évasion et de plaisir, dont les motivations prioritaires sont les suivantes :

- la coupure du quotidien,
- l'expérience avec la nature,
- la libération du stress urbain,
- la découverte de la nature.

On touche dès lors trois des quatre types de pratiquant « sports de nature » (outdoor) que sont les **familles, les individuels « découvertes » et les groupes** curieux d'essayer de nouvelles activités sans investissement dans un sport spécifique.

Sont prioritairement concernés les populations intégrées aux bassins captifs Nimois, Montpelliérain, Biterrois et Clermontois soit près de 1.5 millions de personnes (55% de la population potentiellement captive isochrone 3h).

A cette population, se greffe un autre public pour lequel l'outdoor devra aussi associer une dimension performance à savoir les **individuels « passionnés »** qui s'investissent dans un sport dans le but d'une performance personnelle ou de la découverte d'un site spécifique (sans nécessairement évoquer la dimension compétition greffée notamment à de l'évènementiel spécifique).

Sont prioritairement concernés les populations intégrées aux autres bassins captifs isochrone 3h, notamment dans une optique de diversification de leurs pratiques via la découverte d'autre « spots ».

On perçoit dès lors qu'il n'est pas possible de penser une adaptation de l'offre à l'évolution de la demande de pratique « nature » sans la replacer dans son **contexte territorial**. Il s'agit d'articuler l'offre de pratique à un projet territorial global qui, pour la station du Mont Lozère s'apparente au Massif dans sa globalité.

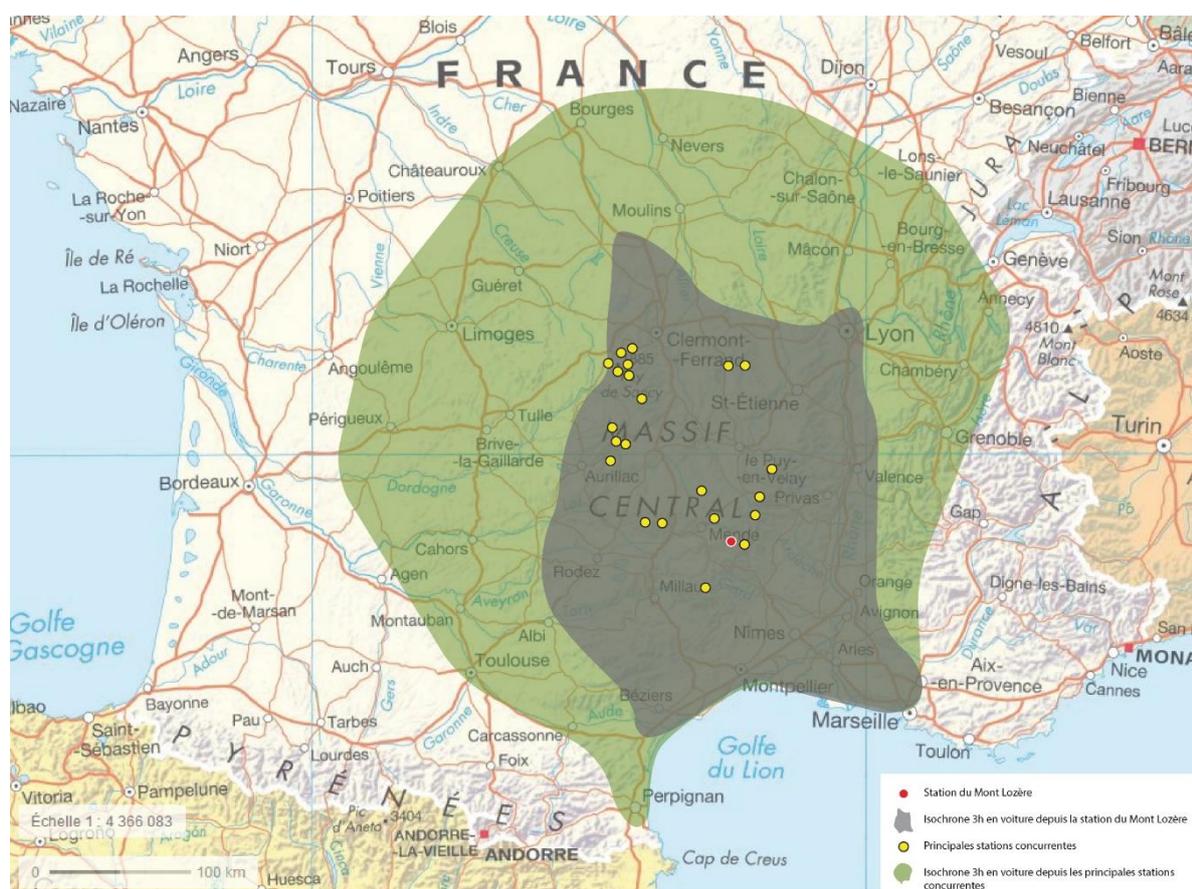
Appréhension du système territorial concurrentiel (Cf. Annexe 2)

Pour appréhender par conséquent l'avenir de la station du Mont Lozère au sein de cette aire d'attraction, il s'avère essentiel de visualiser les offres de stations intégrées à l'isochrone de référence évoqué jusque là (3h), sur la base des critères discriminants suivants :

- station d'échelle locale (départementale, régionale) ;
- altitude similaire ;
- zone géographique similaire (massif central) ;
- accessibilité cadrante. Concernant ce dernier critère, nous considérons que l'enclavement de la station du Mont Lozère est contre balancée par l'absence de saturation et la qualité du système routier desservant le site. Dès lors, l'isochrone 3h, conditionné par la situation géographique de la station affiche une médiane temporelle en comparaison d'autres sites impactés par une saturation marquée de leurs infrastructures de transports.

A titre d'exemple, en période de pointe, la saturation de la RN116 connectant la plaine du Roussillon aux stations pyrénéennes catalanes est un motif de report de choix destination au profit du massif central desservi par l'A75 et un réseau national idéalement calibré.

S'en suit l'analyse détaillée de l'offre des 22 stations intégrées à l'aire d'attraction élargie de la station du Mont Lozère



Conclusion

Si l'aire d'étude révèle un réel maillage géographique des sites touristiques présents au sein du Massif central, une vaste frange Sud comprise entre l'A75 à l'Ouest, la vallée du Lot au Nord et l'Ardèche et le Rhône à l'Est s'affirme comme une destination à affirmer, dans son rapport au bassin captif méditerranéen et à l'absence d'offre diversifiée.

Chapitre II. Analyser l'offre du massif

Ce second niveau d'analyse s'apparente au « fonctionnement » du massif du Mont Lozère et permet d'appréhender les diverses pratiques du site, les projets, et les "murs porteurs" physiques, fonctionnels et paysagers supports de potentiels développement.

I. Le Mont Lozère, un massif présentant des atouts évidents d'attractivité touristique

Un socle et une histoire singulière

Le massif du Mont Lozère est une montagne très ancienne, un témoignage presque intact du massif hercynien dont les origines remontent à l'ère primaire. Une de ces caractéristiques principales reste le granite, qui forme parfois d'étonnantes silhouettes de rochers arrondis comme posés sur le sol (les tors), ou compose de véritables chaos d'énormes rochers, issus d'éboulements (les rocs). Au fil du temps, sa forme tabulaire et longitudinale, son orientation (sud-est/nord-ouest), son positionnement géographique (limite haute des Cévennes) et son climat associé, ont contribué à façonner son histoire, ses paysages, et à faire de ce massif une montagne singulière. En effet, depuis des temps immémoriaux, le Mont Lozère a été source d'intérêt sinon lieu de conflits pour les Hommes :

- les origines de la Champ des Bondons, deuxième concentration de monuments mégalithiques en Europe sont estimées entre la fin du Néolithique et l'âge du bronze ;
- du temps des Romains déjà, Pline l'Ancien rapportait à Rome qu'on se délectait des fromages provenant du pays gabale produit sur le Mont Lozère, démontrant déjà cette implantation sur le massif et la pratique du pastoralisme,
- plus tard les chevaliers de l'Ordre de Malte ont pris possession du massif, développé agriculture et pastoralisme, et jalonné leur territoire de nombreuses marques (croix de Malte, Montjoie, Mas ...) ;
- enfin, les Hommes du Mont Lozère ont été à l'origine de la guerre des Camisards. Jusqu'au 20ème siècle, et aujourd'hui encore à travers l'héritage patrimonial et religieux notamment, perdure ce découpage nord-sud entre versant catholique et protestant.

Des paysages et un patrimoine hérités, un territoire vivant et en évolution permanente

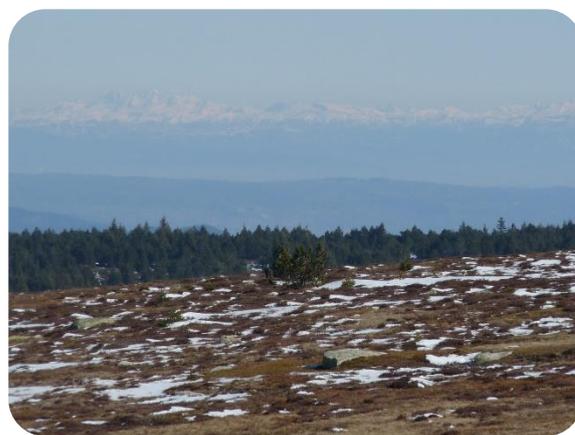
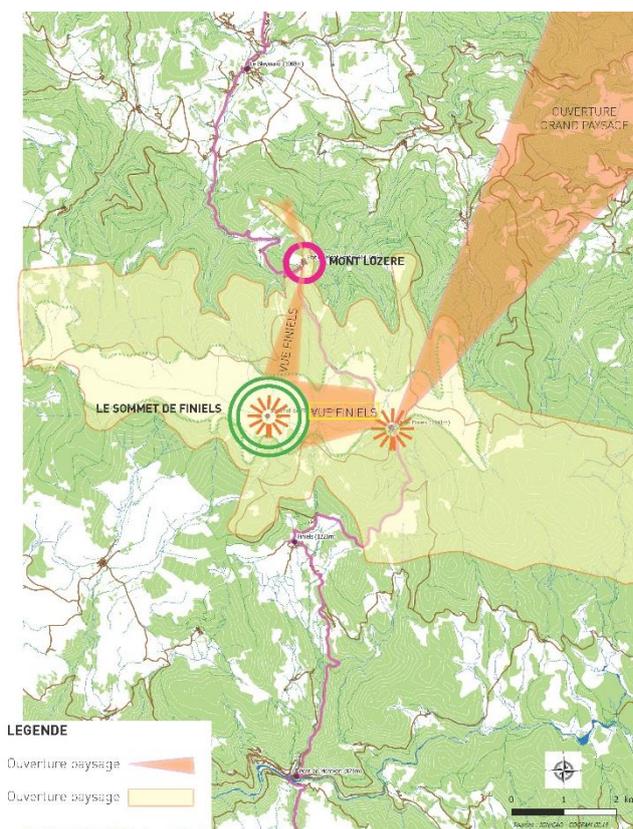
Le Mont Lozère et ses paysages ont évolué dans le temps, et continuent aujourd'hui d'évoluer, au gré des occupations humaines (pression agropastorale et démographique, politiques de reboisement portées par l'Etat ...). L'activité agropastorale séculaire et la transhumance ont généré au fil des siècles des paysages vivants. Le patrimoine vernaculaire issu de ces siècles de vie paysanne et pastorale, colle à la peau du support géologique et climatique sur lequel il s'est posé (habitat, bâti religieux, clochers de tourmente, moulins, béals, fours à pain ...). Au fil du temps, des sentiers, des chemins, des drailles ont été créés, et sont aujourd'hui devenus les principaux supports des axes d'itinérance touristique et des circuits de randonnées et balades découverte. Ces paysages et ce patrimoine sont aujourd'hui un atout considérable, ils ont la chance de présenter une forme d'authenticité, et un territoire encore relativement préservé du développement urbain et des formes de banalisation des espaces, qu'ils soient urbains, agricoles ou forestiers.

Un massif montagnard spécifique et des paysages reconnus

Limite haute des Cévennes, zone de transition climatique à l'interface entre massif central et Méditerranée, le Mont Lozère est également connu pour participer à la formation des fameux épisodes météorologiques cévenols et pour ses non moins célèbres tourmentes. Ce contexte physique, à la fois montagnard et sous influence méditerranéenne, a permis le développement d'une végétation et d'une faune riche et parfois spécifique. Suivant les versants, les influences climatiques et les pressions humaines, les étagements de végétation ont formé une mosaïque paysagère laissant apparaître des habitats naturels particulièrement riches : hêtraies, hêtraies sapinières, pelouses d'altitude de type subalpin, tourbières, aulnaies ... Un cortège d'espèces patrimoniales, tant floristique que faunistique, a de fait investi ces milieux naturels d'exception. Les nombreux classements (parc national des Cévennes, réserve de biosphère de l'UNESCO, Natura 2000, plus récemment RICE) confirment aujourd'hui cette spécificité, et cette richesse particulière, héritée à la fois d'une histoire géologique, d'une géographie, d'un climat, et de l'histoire des Hommes qui ont façonné ce massif depuis des millénaires.

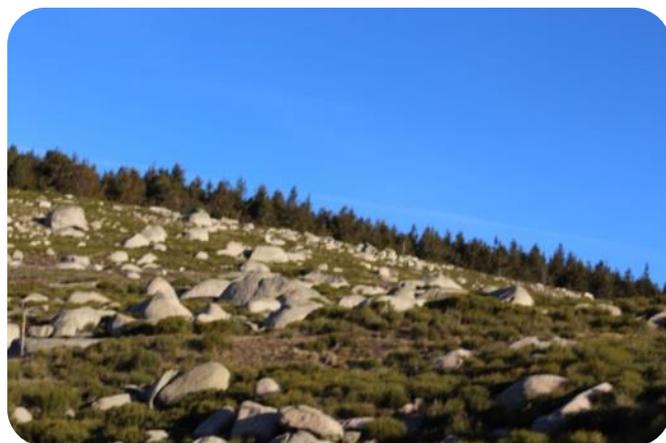
- Des fondamentaux paysagers caractérisant le site
- ✓ Les grands horizons

La topographie du Mont Lozère, son orographie offre des vues lointaines et des panoramas d'exceptions mais sans vertige. Les perspectives dégagées sur les horizons succèdent aux cadrages caractéristiques des chemins creux. La succession de plan, d'une nature préservée, est remarquable. Ici, le regard est conduit jusqu'aux Alpes, là il se prolonge jusqu'au Ventoux. L'ensemble donne à ce territoire un sentiment d'immensité et d'infini. La succession des différents plans dont les tonalités virent progressivement au bleu ciel laisse entrevoir l'étendue du territoire. Les premiers plans n'en paraissent que plus petits et le paysage grandiose. Dès que l'on accède aux points hauts, les plans différents se succèdent dans un « Sfumato » étonnant qui donne au Mont Lozère un sentiment d'étendu et d'immensité.



✓ La roche

Le visiteur sera étonné par la présence constante de la pierre dans le paysage. Très présente, la pierre est à l'état naturelle ou manufacturée. Ici, elle est la matière première de la construction géologique ou architecturale. Nous avons parfois la sensation, de découvrir ce territoire après une pluie de mégalithe.



✓ Les animaux

Le Mont Lozère présente un exemple exceptionnel d'un type d'agro-pastoralisme méditerranéen. Cette tradition culturelle, basée sur des structures sociales et des races ovines et bovines locales caractéristiques, se reflète dans la structure du paysage, en particulier dans les modèles de fermes, d'établissements, de champs, de gestion de l'eau, de drailles et terrains communaux de vaine pâture et dans ce qu'elle révèle sur le mode d'évolution de ces éléments, en particulier depuis le XIIe siècle. La tradition agro-pastorale est sur site toujours vivante et a été revitalisée ces dernières décennies.

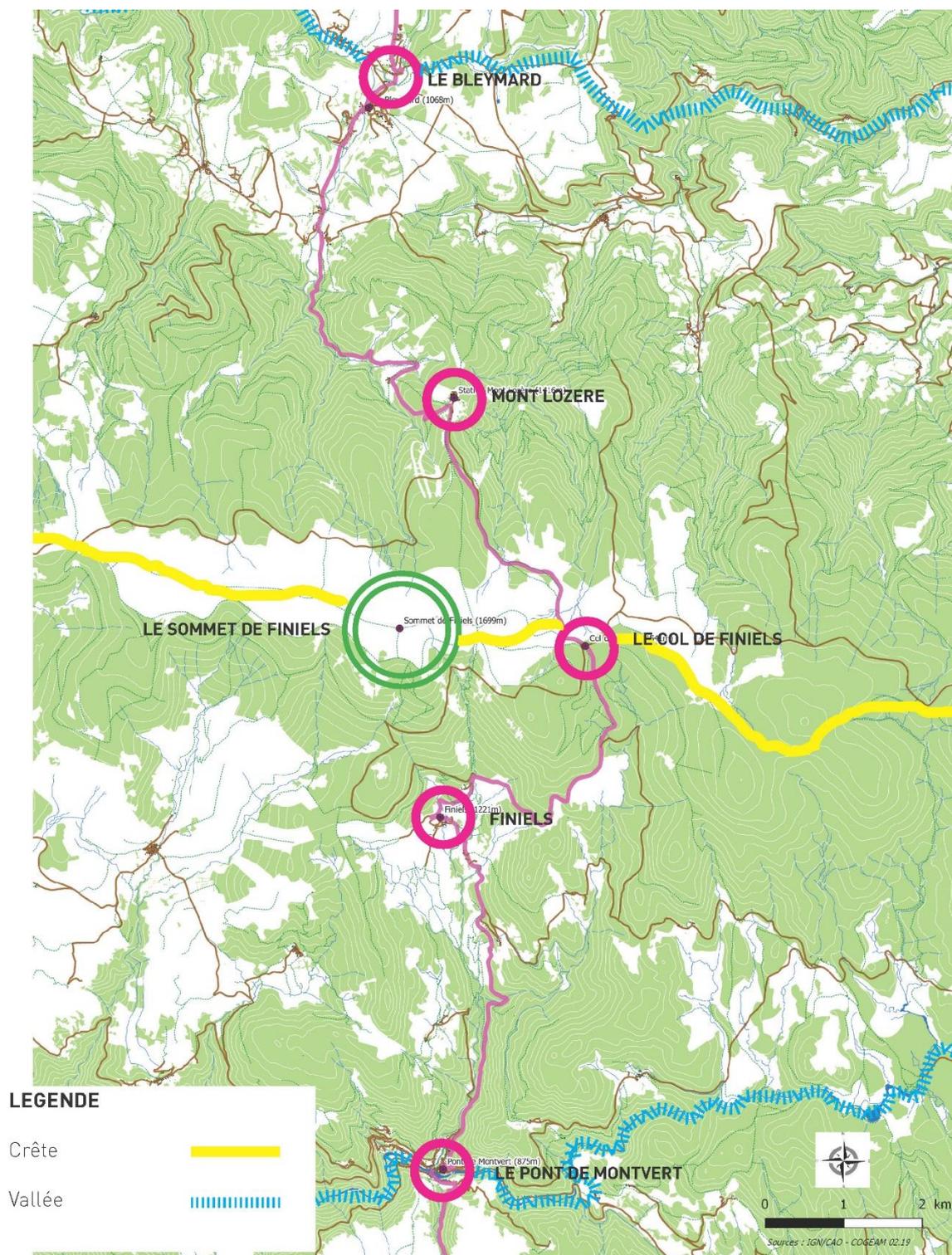
La présence marquée des troupeaux ovins ou bovins (terre de transhumance et d'estive), laisse dès lors voir l'apparition de clôtures structurant le paysage ouvert.



✓ L'eau

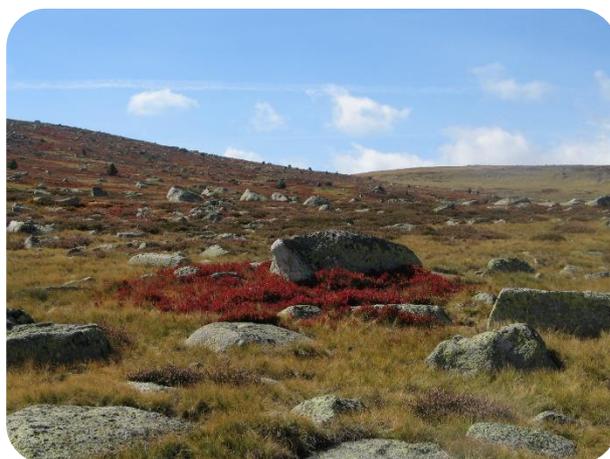
L'omniprésence de l'eau sur le terrain et sous différentes formes : rivière, cascades, zones humides, tourbière, mégaphorbiaie est une caractéristique du paysage.

Un lieu particulier, une frontière géographique située sur la ligne de partage européenne des eaux entre l'Atlantique (flanc ouest via le Tarn, le Lot, le Bramont et la Nize notamment) et la Méditerranée (flanc est via l'altier, le Luech, la Cèze et le Chassezac notamment).



✓ Les végétaux

L'espace de pleine nature par excellence tant la richesse et la diversité de la palette floristique est large. Les variantes de couleurs suivant les saisons et les lumières : bruyères, myrtilles, aïrelles, granits recouverts de lichens, neige, glace ..., donnent à voir suivant les saisons des tableaux de couleurs d'une grande variété.



✓ Le climat

Le mont Lozère est caractérisé par un climat particulier. La tourmente est notamment une spécificité particulièrement prégnante conditionnant l'appréhension du le Mont Lozère. En effet, elle a façonné en partie l'habitat (les maisons versant sud ont toute une cour murée de granits reliant maisons et dépendances pour éviter de sortir et se perdre dans la tourmente), les pratiques (des clochers de tourmente jalonnent les hameaux du massif), les itinéraires historiques sont balisés (montjoies), les itinéraires modernes sont jalonnés de hauts piquets bois ou plastique (entre 2 et 3m) et l'usage de la fraise pour déneiger est monnaie courante. Ce phénomène climatique emmène deux constats :

- la dangerosité du massif, son caractère hostile, très venteux, proche de conditions extrêmes rencontrées sur les pôles.
- le côté magique, féérique que permet cette spécificité climatique. Elle façonne la neige, sculpte les congères, créant des formes surprenantes, des hauteurs de neige ahurissantes.



✓ En guise de conclusion partielle : trois maitres mots caractérisant le site

La qualité du contexte

Un caractère, une spécificité et une qualité de territoire (géologie, géographie, culture, agriculture, ...) qui en font un territoire d'exception.

Le sentiment, la sensation, l'émotion, l'effet et l'impression d'un terroir de qualité et d'authenticité.

L'intégrité

Le caractère complet ou intact du paysage culturel dépend de la survie des forces qui l'ont façonné, ainsi que de leurs manifestations. L'objectif est de les conserver par la perpétuation des activités traditionnelles et le soutien qui leur est apporté par le personnel du Parc et les subventions extérieures. En certains endroits, le paysage est quasiment un paysage relique dont seule une fraction est activement gérée. Les systèmes de transhumance le long des drailles survivent à peine : seuls quelques troupeaux réalisent chaque année ce long voyage, et beaucoup de pistes commencent à disparaître sous l'enfrichement progressif. Toutefois, une attention grandissante est à porter au soutien et à la reprise de ces processus. Les systèmes hydrauliques qui étaient jadis la vie même des champs et des bergeries ne sont plus entretenus que par endroits aujourd'hui.

L'authenticité

Les principales structures du paysage, bâtiments, terrasses, murs et cours d'eau, conservent un degré élevé d'authenticité en ce qui concerne leur tissu bâti, mais beaucoup ont besoin de travaux de conservation, en particulier les terrasses. Pour ce qui est de l'authenticité des processus agro-pastoraux qui ont façonné le paysage, ceux-ci survivent et, bien qu'ils soient vulnérables et entre les mains d'un nombre très réduit d'agriculteurs, ils bénéficient d'une renaissance



- Un itinéraire dont le séquençage aide à comprendre le site et son évolution (Cf. carte ci- parés)

Les premières impressions en parcourant la RD20 permettent d’appréhender le paysage du site en passant de la vallée de l’Allier à celle du Tarn, en franchissant le massif par le col de Finiels et en traversant la station du Mont Lozère située sur le versant nord. S’en suit un séquençage au service du projet à définir.

La route du Bleymard au Col de Finiels

Le paysage depuis cet axe présente plusieurs séquences aux caractères variés :

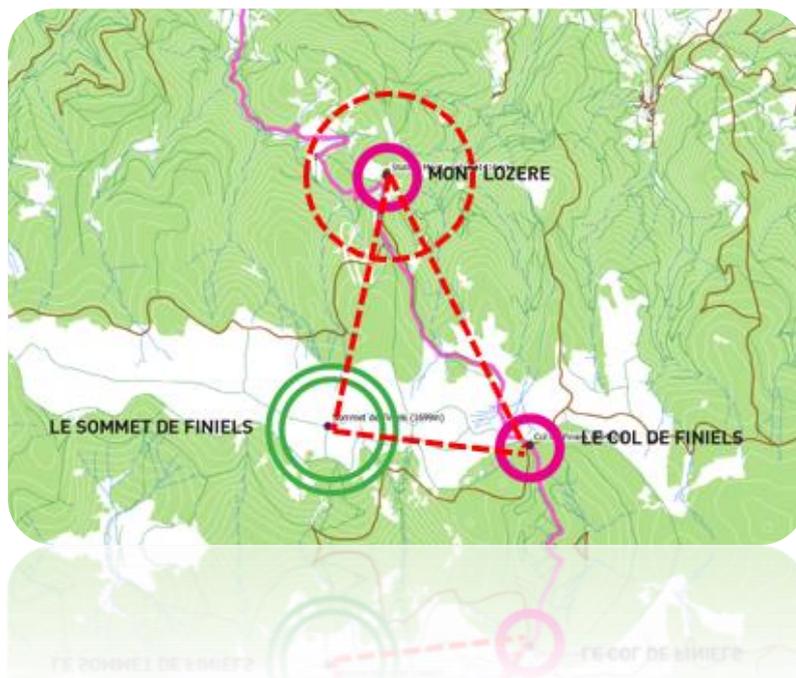
- Depuis le Bleymard, une première séquence ouverte au milieu des exploitations agricoles.
- Puis une seconde séquence boisée et fermée.
- Une arrivée sur l’espace peu qualifié de la station.
- Vient ensuite, une séquence boisée associée à une colonisation contemporaine du lieu par le pin.
- Enfin apparait, une large ouverture avant d’arriver au Col, et l’impact du resserrement routier lors des traversés de ponts de pierres façonnant le paysage routier du site.

La route du Pont-de-Mont vert au Col de Finiels

Le paysage depuis l’axe montre des séquences aux aspects différents.

- Depuis le Pont-de-Montvert, une première séquence entre boisement, murets et pierres libres.
- Coté vallée, des ouvertures sur les terrasses et des franchissements de petit pont de pierre
- S’en suit une large ouverture marquée par l’omniprésence de la pierre et la ponctuation d’arbres bordant la route.
- Place à une séquence de boisement assez dense
- Enfin large ouverture, sur le Mont Lozère.

Ce séquençage, au-delà de sa description sommaire des ambiances traversées, met en exergue l’affirmation d’un triptyque territorial conditionnant le projet de mutation de la station dans sa dimension paysagère et fonctionnelles et mettant en relation visuelle et fonctionnelle la station / le Col et le Sommet.



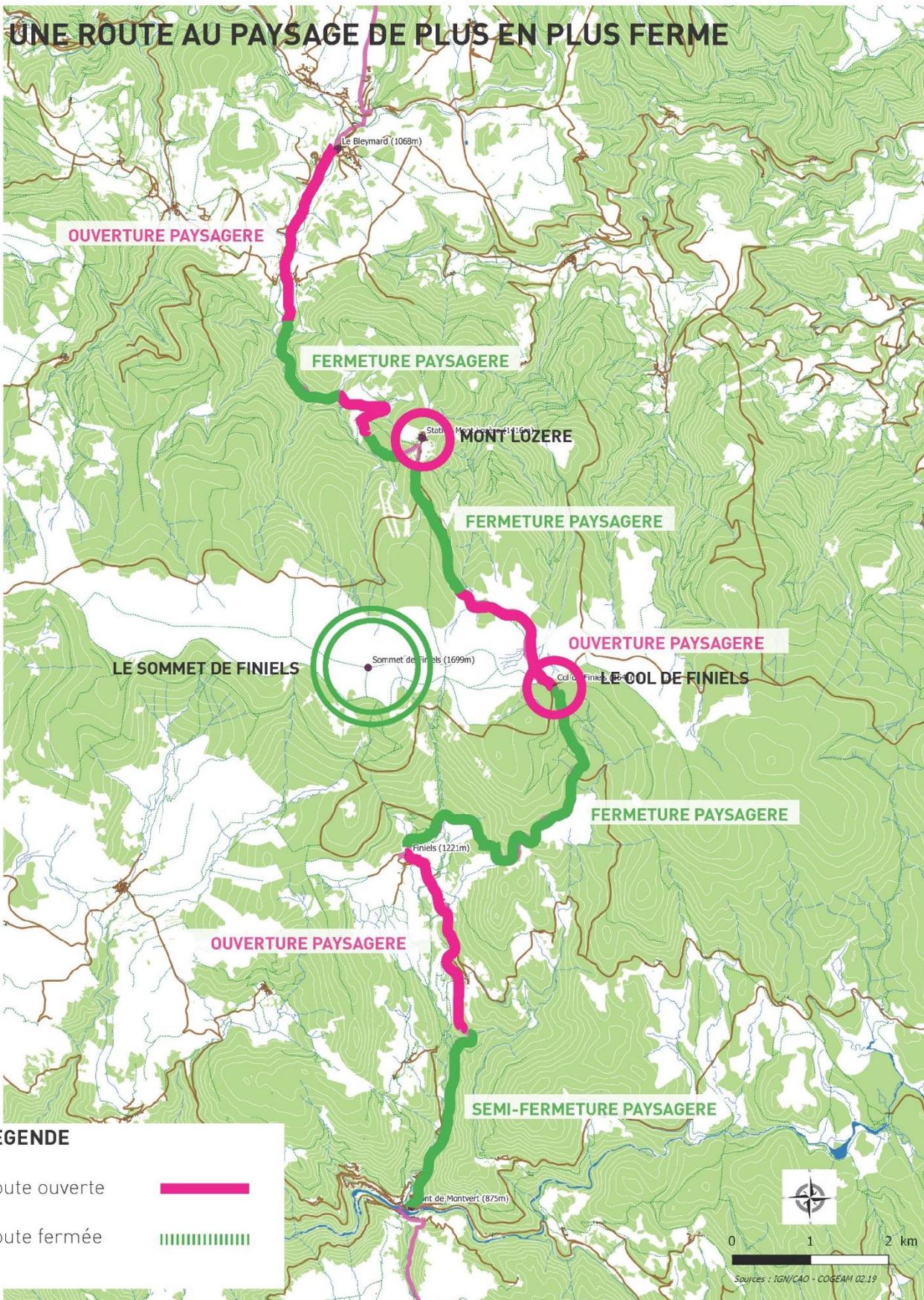
LEGENDE

Polarité



Point émergent





- **Une station aux antipodes du territoire qui l'entoure**

Dès la première découverte du site, la station impose une sensation d'ignorance de son milieu, de son environnement paysager et de l'écosystème dans lequel elle a été bâtie. En somme, elle n'est pas connectée au massif. Elle est même assez proche de la majorité des stations « standard » de moyenne montagne. Elle pourrait se transporter dans les Vosges, le Jura, les Pyrénées, ou il existe déjà des stations du même type. Rien ne la distingue de la concurrence et rien ne la rattache au territoire.

La station donne l'impression d'un espace étranger, sur le plan du paysage, d'un site auquel elle devrait pourtant appartenir et même être « le modèle », « le morceau choisi », « l'étendard », ou même « la tête de gondole ».

En revanche, la station est un équipement appréciable pour le département et inscrit dans le cœur des lozériens qui, génération après génération, ont découvert les loisirs d'hiver, et le ski en particulier, grâce à son fonctionnement et l'exploitation du site.

S'en suit au niveau de l'appréhension paysagère du lieu une arrivée peu signifiante par la RD20 sur un vaste espace, un vide peu qualifié et des bâtiments aux architectures hétérogènes.

Un paysage lointain en voie de fermeture

Les arbres gagnent du terrain ; pins et bouleaux grignotent les prairies. Le site se ferme peu à peu et au loin les estives sont remplacées par la forêt.



Un paysage proche fermé et des horizons bouchés

On observe une fermeture périphérique qui, au fond, isole le site par rapport à son environnement. Les arbres ont enfermé progressivement et ceinturé le plateau où se développe la station.

Un bâti dispersé et peu signifiant gommant notamment la notion d'espace public

L'implantation successive des bâtiments et de leurs annexes, puis l'agrandissement ou les extensions de certains forment aujourd'hui un ensemble hétérogène et peu clair. L'organisation spatiale est alors peu lisible. De plus l'architecture demeure de qualité inégale. À l'exception de la chapelle et du bâtiment du Col (dans l'optique d'une lecture globale du site bâti), l'architecture des bâtiments, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, est étrangère aux types lozériens, et spécifiquement aux caractéristiques du Mont Lozère.



En effet la chapelle s'affirme comme une structure atypique et parfaitement intégrée ; trace architecturale d'une aventure humaine incroyable. Une réappropriation du « Mont Lo » (ancien UCPA) et de son architecture rappelant la lame d'un chasse neige peut faire écho à ce bâtiment et marquer les limites bâties du site de manière spécifique. Le hameau de Malavielle à proximité de la station peut être un point d'appui en terme de restructuration de l'organisation bâtie traditionnelle.



S'en suit une organisation spatiale peu lisible et le développement d'espaces diffus, non tenus et s'étalant sur le site. Des aménagements de qualité inégale étrangers au contexte lozérien, prennent dès lors le pas sur la station en annulant la perspective d'identification d'un espace public.

Ainsi, si le Massif est marqué par l'omniprésence du minéral sur la station la pierre est invisible car noyée dans les enrobés qui se sont répandus et étalés sur le sol sans logique « fédératrice ».

Un bâtiment de grande qualité architecturale parfaitement intégré mais peu visible.

II. Le Mont Lozère, une « destination » touristique depuis longtemps

Depuis Robert Louis Stevenson, premier touriste (en excluant Plin l'Ancien !) à avoir arpenté le Mont Lozère, et à avoir rédigé un des premiers guides de l'histoire du tourisme avec son « Voyage avec un âne à travers les Cévennes », jusqu'aux plus récentes démarches visant à qualifier et valoriser au mieux l'économie touristique dans la perspective de dynamiser un tourisme durable (engagement à la charte européenne du tourisme durable, création de Cévennes écotourisme, création de la marque Destination parc, obtention du label de réserve internationale de ciel étoilé), une offre conséquente en matière d'activités de pleine nature (tant hivernales qu'estivales) s'est développée sur le massif. Le « chalet » du Mont Lozère a très tôt pris la forme d'une « destination ski », et le ski de fond, le ski de randonnée nordique comme le ski de descente se sont développés tout au long du 20ème siècle, en lien avec les politiques de développement du sport et du tourisme. Sur le versant sud, la station du Mas de la Barque s'est également développée. De la même façon, de nombreuses itinérances (GR pédestres, équestres, VTT) parcourent ou traversent le massif, dont certaines sont mythiques et connaissent une fréquentation significative (GR 7 Stevenson, Grande traversée du Massif Central à VTT, GR 68 tour du Mont Lozère, nouveau GR Urbain V, ...). La randonnée est devenue aujourd'hui l'activité phare du massif.

L'itinérance et la randonnée, dans l'ADN du massif

➔ Le chemin de Stevenson, la référence et la locomotive

Données sources : étude socio-économique 2016, association sur le chemin de Stevenson).

L'étape « le Bleynard – Le Pont de Montvert », la plus plébiscitée

Le chemin de Stevenson traverse la station du Mont Lozère. Le niveau de fréquentation du sentier est estimé à plus de 6000 randonneurs par an en moyenne (moyenne de fréquentation de 2010 à 2016).

L'étape « le Bleynard – Le Pont de Montvert » est la plus plébiscitée par les randonneurs (83,3% des randonneurs pratiquant le Stevenson réalisent cette étape, soit environ 5000 personnes par an). L'association a estimé les retombées économiques sur ce tronçon (Le-Bleynard / Le-Pont-de-Montvert) à **303 136 € en 2016** (fréquentation plus importante).

La clientèle et ses dépenses

La clientèle du Stevenson affiche des origines diverses, mais essentiellement française (89%), et originaire pour l'essentiel (près de 50%) de Rhône Alpes Auvergne, d'Occitanie, et d'Ile de France. Plus de la moitié (52%) a plus de 60 ans, mais une progression des jeunes (moins de 30 ans) est constatée. Le chemin est parcouru très majoritairement en groupe (les ¾ des itinérants), avec une taille moyenne de 4 personnes.

Sur le chemin de Stevenson, étonnamment, seuls 4% des randonneurs randonnent avec un âne.

- La dépense moyenne par jour d'un randonneur n'ayant pas fait appel à une agence de voyage est de 50,41 €. Elle est de 455,71 € par séjour.
- La dépense moyenne par jour d'un randonneur ayant fait appel à une agence de voyage est de 117,22 €. Elle concerne le forfait (81%) et les dépenses supplémentaires (19%). La dépense moyenne par séjour est de 1.105,38 €

- **Dépense moyenne totale par séjour et par randonneur : 531,55 €**
- **Dépense moyenne totale par jour et par randonneur : 58,49 €**

L'hébergement

Il reste le premier poste de dépense du randonneur (plus de la moitié du niveau de dépenses), le forfait touristique arrivant en second poste (demi-pension, transport de bagages, navettes, commission agence...), devant le poste restauration/alimentation.

Les hébergements préférés des randonneurs du Stevenson sont le gîte (ou gîte d'étape). Les $\frac{3}{4}$ des randonneurs s'hébergent dans des gîtes ou gîtes d'étape, devant les hôtels (51,6%) et les chambres d'hôtes (33%).

Malheureusement, la station du Mont Lozère se situe sur l'étape la plus fréquentée du chemin mais ne constitue pas une étape officielle. Elle est malgré tout fréquentée, notamment du fait de la saturation des hébergements à certaines périodes.

De plus, la création d'hébergements alternatifs et/ou insolites est à encourager, elle répondrait aux attentes de la clientèle. De même, la création d'un référentiel qualité pourrait permettre de répondre aux exigences de plus en plus fortes des clientèles itinérantes

Les autres activités pratiquées par le randonneur du Stevenson

En dehors de la randonnée et de l'hébergement-restauration, les principales activités envisagées par les randonneurs durant leur séjour sont les suivantes :

- Découvrir librement les villages traversés (activité non marchande) : 91% des cas
- Lire des ouvrages sur R.L. Stevenson (activité marchande) : 30% des cas
- Visiter un site, un musée, un monument payant : 19% des cas.

Globalement, les randonneurs du Stevenson consomment des activités culturelles.

Les principales lacunes actuelles du chemin de Stevenson :

- Manque d'outils d'interprétation des paysages et des patrimoines
- Absence de points d'eau potable sur certains secteurs
- Offre insatisfaisante en termes : d'abris, de lieux de pique-nique et de WC
- Randonneurs expriment une certaine insatisfaction concernant les activités proposées après la randonnée dans les hébergements
- Un manque d'hébergements adaptés à l'accueil des ânes
- Des produits courts séjours répondraient à une demande (ânes)
- La valorisation d'une offre authentique basée sur la valorisation des productions locales répondrait aux exigences de plus en plus fortes des clientèles itinérantes
- L'identification des points de vente directe permettrait de valoriser les productions locales

Atouts : La station se trouve sur l'étape la plus fréquentée du Chemin de Stevenson (environ 5000 randonneurs/an).

Faiblesses : La station n'est pas une étape officielle. Elle se trouve à mi-chemin sur l'étape le Bleynard – Le Pont-de-Montvert.

Opportunités : Un certain nombre de lacunes recensées par les randonneurs pourrait être comblé à la station (hébergements insolites/de qualité, activités après la journée, services divers, location d'ânes...).

Menaces : La concurrence avec les hébergeurs des étapes historiques (le Bleynard, le Pont de Montvert).

→ La Grande Traversée du Massif Central à VTT, ou GTMC (étape Bagnols les Bains – Le Pont-de-Montvert)

Brève présentation

L'itinéraire de cette traversée historique et mythique du Massif Central à VTT passe à quelques encablures de la station, au niveau du relais hertzien et du réservoir d'eau. Cet itinéraire a fait l'objet ces dernières années d'un travail complet visant à le réhabiliter (balisage, communication) et à le rendre plus accessible (notamment aux vélos à assistance électrique). Désormais, la grande traversée du Massif Central dispose d'un parcours modernisé et d'un site web vitrine, comme premier maillon d'une chaîne de prestataires, principalement hébergeurs, situés tout au long de l'itinéraire.

Niveau de fréquentation actuel

Selon une enquête de fréquentation réalisée en 2010 par TOP'02 auprès de 15 hébergements de différents types situés sur le tracé de la GTMC à VTT dans le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère, le Gard et l'Hérault, 3 070 pratiquants de la GTMC à VTT (identifiés comme tels) ont été accueillis dans les 15 hébergements enquêtés (ce chiffre ignore les pratiquants parcourant l'itinéraire mais non identifiés comme tels). 60% des hébergements enquêtés reçoivent plus de 100 pratiquants de la GTMC à VTT par an.

Le topoguide est un autre indicateur. Il s'est vendu en 2009 à +/- 1500 exemplaires (source : Chamina Editions). Les pratiquants de la GTMC à VTT partant en groupes avec 1 topoguide par groupe (parfois plus), il est possible de situer le nombre de pratiquants, a minima et pour la période 2009-2010, autour de 4 500 personnes par an.

La fréquentation est aujourd'hui estimée aux alentours de 4500 VTTistes par an.

Atouts : station à proximité du passage de la GTMC (débouche de la route des chômeurs au niveau du relais et du réservoir d'eau).

Faiblesses : La station n'est pas une étape. Elle se trouve à mi-chemin sur l'étape Bagnols les Bains – Le Pont-de-Montvert.

Opportunités : Prévoir une plate-forme technique permettant d'accueillir les vélos (atelier de réparation, aire de lavage, bornes de recharge électrique, local fermé et sécurisé pour la nuit).

Menaces : Concurrence avec les hébergeurs des étapes historiques (Bagnols les Bains, le Pont de Montvert).

→ Les autres Chemins de Grande Randonnée

Le GR7, encore un itinéraire qui passe à la station

Un autre GR traverse aujourd'hui la station. Il s'agit du GR7, faisant la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée. L'étape concernée étant l'étape 13 : Le Bleynard–Col de Jalcreste. Les données de fréquentation de ce GR ne sont pas aujourd'hui connues.

L'IPAMAC souhaite déposer un projet autour du GR7 à l'AAP Itinérance du Massif central. Le PNC est aujourd'hui prêt à apporter son aide sur l'animation et l'accompagnement mais recherche des porteurs de projets pour mettre en valeur l'itinéraire.

L'étude menée par Ipamac sur l'itinérance en 2017 avait identifié le GR 7 pour son potentiel suivant :

- Nombreux belvédères liés aux chemins de crête (GR7, le balcon du Massif Central),
- Ambiance sauvage et déconnectée du monde urbain. Il était envisagé un produit d'itinérance bivouac à destination des jeunes notamment, dans la partie traversant le PNC,
- Test réalisé par des trailers, qui confirment l'intérêt de l'itinéraire pour cette pratique (et par extension la marche nordique).

Sur cet itinéraire, tout reste donc à structurer, et la station du Mont Lozère peut avoir une carte à jouer.

Le GR68, un itinéraire qui (re)monte en puissance

Le GR 68 est l'itinéraire historique du tour du Mont Lozère, qui permet de réaliser le tour complet du massif en 8 jours. Depuis quelques années, l'office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère a relancé l'itinéraire autour d'une communication basée sur l'agropastoralisme dans le site des Causses et des Cévennes, patrimoine mondial de l'UNESCO. Un site internet dédié a été créé, dans le but de proposer le GR à la carte, de de 2 à 8 jours (<http://www.randonnee-montlozere.com/>).

Cet itinéraire passe à Cubières et au Bleymard (croisement avec GR7 et 70 sous la station au niveau du Col Santel, à 2,9 kms) mais pas directement à la station. Il présente donc l'inconvénient de ne pas emmener le randonneur sur les espaces de crêtes du massif, et de ne pas découvrir une des facettes incontournables du Mont Lozère.

Le GR 44

Le GR 44 relie Les Vans à Champerboux. Il traverse les départements de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère. Lui aussi passe à Cubières et au Bleymard (et au croisement avec les GR7 et 70 sous la station au niveau du Col Santel, à 2,9 kms). Ce GR ne bénéficie toutefois pas aujourd'hui d'une notoriété ni d'un niveau de fréquentation qui le rendent attractifs.

Le GR Urbain V et le GR 43

Ces deux GR traversent eux-aussi le Mont Lozère, mais ne passent pas à proximité de la station. Le premier passe, au plus proche à l'étang de Barrandon (GR 43). Quant au second (GR Urbain V), il passe à la Fage. Ces itinéraires ont toutefois l'avantage de pouvoir emmener de la notoriété sur le territoire, c'est notamment le cas du chemin Urbain V, qui bénéficie d'une communication importante, portée par l'office de tourisme de Mende – Cœur de Lozère.

Atouts :

- Plusieurs itinéraires de grande randonnée traversent la station ou passent à proximité.
- La plupart font l'objet soit de réflexions d'actions, soit déjà d'actions de commercialisation/communication.

Faiblesses :

- Les GR 44 et 68 ne traversent pas la station. Les GR Urbain V et 43 non plus.
- Les GR 44 et 68 ne permettent pas aux randonneurs de découvrir les crêtes du massif et le sommet de Finiels.

Opportunités :

- GR7 : Sur cet itinéraire, tout reste à structurer, et la station du Mont Lozère peut avoir une carte à jouer.
- Les GR 44 et 68 ne traversent pas la station, toutefois celle-ci se trouve à quelques encablures de ces itinéraires (col de Santel à 2,9 kms), et présente l'avantage d'offrir une variante leur permettant de proposer aux randonneurs les espaces de crêtes du massif et le sommet de Finiels, une des facettes incontournables du Mont Lozère.
- Le GR Urbain V, une vitrine supplémentaire pour le Mont Lozère.

Menaces :

- L'existence d'un nombre trop important de sentiers de Grande Randonnée dans un seul secteur peut les rendre concurrentiels et rendre leur commercialisation et leur communication plus complexes (lisibilité difficile).

Les principaux acteurs commercialisant la destination Mont-Lozère aujourd'hui

Le Mont Lozère peut aujourd'hui être considéré comme une véritable destination touristique, commercialisée soit via les itinéraires qui l'arparent, et en premier lieu le chemin de Stevenson, soit à travers d'autres formes de mise en tourisme.

La randonnée pédestre reste aujourd'hui l'activité phare du massif, qu'elle soit pratiquée en itinérance, en étoile, en court-séjour ou à la journée. La pratique des raquettes à neige en hiver est également significative, tout comme l'activité ski (les stations du Mont Lozère et la station du Mas de la Barque sont les fers de lance de l'activité hivernale avec leurs domaines skiables).

Les autres formes de randonnée (équestre et avec âne, ou encore VTT), et les nombreuses activités de pleine nature qui peuvent être pratiquées ici font aussi l'objet d'offres commerciales proposées par des prestataires locaux, voire nationaux ou internationaux.

Enfin, le Mont Lozère est une destination touristique pour les autres atouts qu'il présente, fortement complémentaires d'ailleurs de la pratique des activités de pleine nature. Ces atouts indéniables sont son patrimoine historique et culturel, ses paysages, et son caractère préservé (nature authentique, espace protégé : parc national).

➔ Les institutionnels commercialisant la destination Mont Lozère

Le Mont Lozère est mis en avant par les institutions touristiques locales, à commencer par le CDT, qui en fait une de ses grandes régions naturelles. Localement deux offices de tourisme sont compétents pour vendre la destination Mont Lozère, et affichent d'ailleurs clairement la couleur dans leur communication :

- L'office de tourisme de Villefort, Le Bleymard, Bagnols-les-bains, Lanuéjols, La Bastide-Puylaurent communique directement via le slogan « destination Mont Lozère ».
- L'Office de tourisme « des Cévennes au mont Lozère » (Pont de Montvert, Collet de Dèze, Sainte Croix Vallée Française, Saint Etienne Vallée Française Saint Germain de Calberte, Vialas), de par son emprise géographique qui dépasse largement le Mont Lozère et ses contreforts, étend son champ de communication à l'entité physique des Cévennes.

Il faut également ajouter à ces acteurs publics l'office de tourisme de Mende-Cœur de Lozère, qui lui aussi communique et vend le Mont Lozère (notamment via sa licence agence de voyage), puisque le massif est finalement situé aux portes de son territoire.

Les chiffres de fréquentation des bureaux d'information touristiques des offices de tourisme tendent à démontrer que le secteur du Pont de Montvert est celui qui reçoit le maximum de fréquentation touristique.

➔ La station du Mas de la Barque, la référence locale d'une mutation réussie

La station du Mas de la Barque est une ancienne station de ski de descente, ayant opéré sa mutation au début des années 2000, pour devenir une station de pleine nature quatre saisons, dédiée à la pratique d'activités douces de pleine nature (ski de fond, raquettes à neige, randonnées pédestre, équestre, VTT ...), couplée à une offre d'hébergements de qualité.

Ce concept novateur, après une dizaine d'années de recul sur la commercialisation du site, est intéressant à analyser :

- Les chiffres de fréquentation de la station, d'après le compteur de passage accueil (moyenne des 5 dernières années), annoncent une fréquentation annuelle de près de 160 000 personnes.
- Ce niveau de fréquentation s'est traduit en 2017 en environ 1100 contrats de location d'hébergement.
- Le chiffre d'affaires annuel du site (actuellement sous DSP auprès de la SELO) est en constante progression (+3,18% encore en 2017 : 636 375 €) ;
- Les revenus de l'hébergement restent prédominants (en moyenne : de 62 à 64% du CA total sur les 4 dernières années – 2014 à 2017) ;
- Le taux d'occupation des hébergements se situe autour de 30 semaines/an (variable suivant la capacité des gîtes) ;
- L'activité du site affiche aujourd'hui un bilan équilibré (la station bénéficie toutefois d'une subvention de fonctionnement annuelle de 54000 €) :
 - Résultats nets positifs depuis 2015 en intégrant ce « produit externe »
 - 2015 : 82 586 € / 2016 : 74 137 € / 2017 : 56 143 €

➔ Les agences de voyages et prestataires locaux proposant des produits packagés

Le Mont Lozère et son activité phare, la randonnée pédestre, est commercialisé aujourd'hui par l'intermédiaire de tour-opérateurs et agences de voyage françaises, voire étrangères, spécialisés dans le tourisme d'aventures et la randonnée. Les produits touristiques majoritairement vendus sont la randonnée pédestre, mais également à vélo route (cyclotourisme) ou VTT, équestre, et les séjours multi-activités.

Localement, deux organismes possèdent la licence d'agents de voyages et créent leurs propres séjours et forfaits touristiques, qu'ils commercialisent ensuite en partenariat avec certains ces tour-opérateurs, mais également en direct, il s'agit des Chemins Francis et de Cévennes Evasion.

Par ailleurs, les acteurs institutionnels que sont le comité départemental du tourisme et l'office de tourisme de Mende Cœur Lozère (tous deux possédant également l'habilitation d'agent de voyage) proposent des produits packagés vendant la destination Mont Lozère.

Enfin, le Chemin de Stevenson est également commercialisé par des agences spécialisées, dont les principales sont citées ci-après. Elles commercialisent le GR en totalité ou par tronçons.

Les Chemins Francis à Bagnols les Bains. La spécificité des Chemins Francis est d'être à la fois des hôteliers restaurateurs et des prestataires d'activités. De ce fait, via leur licence d'agent de voyage, ils commercialisent des séjours packagés tout compris, soit en direct, soit via des partenariats avec les tours opérateurs, agences de voyage, et autres prestataires d'activités locaux : Terres d'Aventures, Chamina Voyages, les hôteliers randonneurs, Sud Rando/Vagabondages, La Pélerine, sentiers maritimes, comité départemental du tourisme, office de tourisme de Mende-Cœur de Lozère, Pêche Lozère, Patrick Lafont ... Aujourd'hui les Chemins Francis commercialisent une dizaine de séjours autour des thématiques de la randonnée (pédestre, raquettes à neige, marche nordique), de la balnéothérapie et de la cure thermale, mais aussi de la pêche ou en partenariat avec le Vallon du Villaret. La structure loue environ 6000 chambres par an avec un taux d'occupation de plus de 50%, sur une période d'ouverture de 8 mois environ.

Cévennes Evasion est une agence de voyages basée à Florac. Elle commercialise des séjours autour des activités de pleine nature dans tout le secteur cévenol, et notamment sur le massif du Mont Lozère. La fréquentation du Mont Lozère par les randonneurs achetant des séjours auprès de Cévennes Evasion, fréquentent le territoire de mai à octobre. Toutefois, la pointe de fréquentation est de juin à août. Les séjours sont commercialisés avec des tours opérateurs (Chemins du Sud - Arcanson et Destinations Queyras). Les séjours commercialisés sont :

- Le chemin de Stevenson (136 personnes en 2018)
- Tour Mont Lozère (14 personnes en 2018)
- Mont Lozère VTT (22 personnes en 2018)
- Hautes terres des Cévennes (19 personnes en 2018)
- Rencontre avec les Cévennes (30 personnes en 2018)

Chamina Voyages est une agence nationale, elle fait partie du groupe Voyageurs du Monde. La spécificité de Chamina Voyages est d'avoir son siège à Clermont-Ferrand, mais une partie de son activité (vente, production France notamment) est basée à Naussac en Lozère. En effet, historiquement, l'agence est issue de la fusion entre Chamina (Clermont) et Sylva (Naussac). Chamina Voyages commercialise donc la destination Mont Lozère depuis très longtemps (plus de 30 ans), notamment en partenariat avec les Chemins Francis, son principal et historique partenaire local. Chamina Voyages s'est également spécialisée dans la commercialisation des itinéraires de randonnée (Compostelle et Stevenson notamment), et depuis quelques années commercialise un produit Mont Lozère sur son versant sud, en version accompagnée et liberté. Ce séjour est inscrit dans le label « Esprit Parc National ». La vente de ce séjour est pour l'instant non significative (35 séjours vendus en 10 ans), toutefois l'année 2018 enregistre une nette progression (15 séjours vendus), ce qui d'après le producteur France de l'agence Chamina Voyages, reflète enfin un regain d'intérêt pour les Cévennes et le Mont Lozère, qui ne peut selon lui être dissocié des différentes mises en lumière dans les médias de la destination (notamment grâce à l'émission « en Terre Inconnue »).

D'autres tours-opérateurs du secteur de la randonnée (liste non exhaustive), commercialisent aujourd'hui des séjours à destination du Mont Lozère :

- La Balaguère (Chemin Urbain V) ;
- Semelles au vent (le chemin des camisards, le tour du Mont-Lozère, Week-ends raquettes à neige, Week end Itinérance nocturne sous les étoiles, Stevenson) ;
- Chemins du Sud (Rencontre avec les Cévennes) ;
- Sud Randos et le réseau Vagabondages ;
- Grand Angle ;
- ...

Enfin, **d'autres acteurs privés** commercialisent le massif via d'autres formes d'activités (liste non exhaustive) :

- Multi-activités : Grandeur Nature, la Maison de l'Aventure, Mont Lozère Aventure ...
- Randonnée, marche nordique : Loz'Air Randonnées, Patrick Lafont ...
- Pêche : Michel Gimenez, Sébastien Cabane (peche-lozere.com) ...
- [Equitation : Ecurie du Ploumat, Chevauchées du Sud](#), les écuries du Haut Cantal, la Cavale du Vantalon, Hugues Paris ...
- Location d'ânes : Gentiane (Vialas) ...
- ...

Atouts :

- Une communication déjà bien axée autour d'une destination Mont Lozère.
- Des institutions touristiques et des acteurs locaux privés déjà en place, et en capacité de commercialiser la station du Mont Lozère.
- Le Mas de la Barque, l'exemple d'une mutation réussie.
- Un territoire déjà connu et commercialisé par de nombreux acteurs nationaux, voire internationaux du voyage d'aventures et de la pleine nature.
- Un territoire attractif sur 8 mois de l'année environ (d'avril à octobre, déjà du trois saisons).

Faiblesses :

- Les deux offices de tourisme compétents sur le massif ne possèdent pas la licence d'agent de voyage.
- Une saison automnale et hivernale plus difficile à commercialiser auprès des clientèles (de novembre à mars).

Opportunités :

- Proposer une offre nouvelle et différenciante de celles déjà existantes sur le massif.
- Développer des offres sur les ailes de saison, à savoir de novembre à mars.

Menaces :

- La concurrence à éviter avec les acteurs touristiques locaux et hébergeurs proposant ou s'inscrivant déjà dans des offres packagées (proposer une offre nouvelle et différenciante de celles déjà existantes sur le massif).

Synthèse des principaux lieux et itinéraires d'intérêt touristique à portée de la station et leur niveau de fréquentation
(Cf. Annexes 3, 4, 10, 11 et 12)

III. Des atouts historiques, géographiques et culturels en présence (Cf. Annexes 5 et 13)

Comme déjà évoqué en introduction du niveau 2 de ce diagnostic, le massif du Mont Lozère, de par sa géographie et sa géologie, et grâce à une longue histoire (celle qui a permis de façonner ces paysages et de générer le riche patrimoine architectural et vernaculaire en présence), présente de très nombreux atouts qui font déjà de ce territoire une destination touristique à part entière. Les différentes formes de mise en tourisme et les niveaux de fréquentation présentés dans le chapitre précédent peuvent d'ailleurs en témoigner.

Dans la perspective de développer une forme d'écotourisme sur quatre saisons depuis la station du Mont Lozère, il s'avère essentiel d'identifier ces atouts, sans être exhaustifs, mais dans l'idée de révéler ceux sur lesquels une offre écotouristique depuis la station pourrait demain s'appuyer. Certains d'entre eux pourraient ainsi davantage être mis en exergue.

Le premier de ces atouts est la présence d'un riche passé, visible aujourd'hui à travers de nombreux témoignages de toutes les époques d'occupation humaine.

L'avantage, la force, ici, réside dans le fait qu'on semble être sur **un territoire « intact »**, non mis à mal par le développement urbain, les infrastructures, l'artificialisation des sols ... Ce contexte permet au visiteur de parcourir ces 3000 ans d'histoire au sein d'un espace resté globalement préservé.

Sur le massif, et à portée de la station, trois grands secteurs révèlent une certaine remarquabilité, soit paysagère, soit patrimoniale, soit les deux : **les crêtes du massif, la haute plaine du Tarn et le plateau de l'Aubaret, les puechs et les menhirs des Bondons, le plateau de la Garde Guérin et les gorges du Chassezac.**

A la station, **l'alignement des Montjoie**, le long du GR70, constitue à lui seul une curiosité. **La draille du Languedoc et l'ancienne voie romaine**, empruntées quant à elles par le GR7, et passant par le col de Finiels, affichent une riche et longue histoire.

Partout, sur le massif et sur ses pentes, des **forêts anciennes** révèlent elles-aussi une richesse considérable (diversité d'essences, réservoirs de biodiversité, ambiances forestières diverses...) à l'image du bois de Bellecoste ou de Mas Camargues, qui n'ont rien à envier à la forêt de Brocéliande, et qui affichent des potentiels de valorisation touristique insoupçonnés depuis la station (comme par exemple la sylvothérapie).

Bien au-delà du moyen de transport qu'elles constituent pour arriver sur le territoire, **les lignes de chemin de fer du Cévenol et du Translozérien** sont remarquables à tout point de vue (elles constituent un patrimoine exceptionnel et des parcours sur lesquels de nombreux ouvrages d'art se succèdent, elles révèlent des parcours paysagers remarquables et variés, elles offrent une ambiance propice au voyage et à la lenteur ...). Pour toutes ces raisons, elles peuvent (doivent) être considérées comme **des lignes de train patrimoniales et d'exception**, et à ce titre, incluses comme la première activité du voyageur souhaitant séjourner à la station du Mont-Lozère (le voyage en train participant ainsi à l'expérience globale du voyageur à destination du Mont-Lozère).

En lien avec le développement forestier, de nombreux **abris forestiers** ont été créés sur le massif et ne sont pas aujourd'hui valorisés touristiquement. Il n'y a aucun "refuge" existant digne de ce nom (certains de ces abris sont ouverts, mais en mauvais état, et pas du tout accueillants pour des randonneurs itinérants). Il existe là **un enjeu de valorisation de ces abris en refuges**, ce qui permettrait de développer davantage l'itinérance et les circuits de randonnée sur le massif depuis la station (pédestre, équestre, VTT, ski de randonnée nordique, raquettes), sans avoir pour les pratiquants à redescendre tous les soirs sur la station ou vers un point bas (village porte d'entrée ou hameau). En effet, le bivouac est réglementé⁵ en zone centrale du parc national.

⁵ « *Le campement sous tente, dans un véhicule, une remorque habitable ou tout autre abri est interdit en cœur du Parc national des Cévennes.* » (Arrêté du 12 décembre 2016 – art 1) Toutefois, le bivouac est autorisé le long des GR et PR hormis sur le sommet de Finiels et au niveau du Pont du Tarn.

Ces refuges sont aujourd'hui la propriété de l'Etat, et entretenus par l'ONF. Il faut savoir que l'ONF a développé en France plusieurs itinéraires de randonnée basés sur les refuges ONF, sous le nom de « Retrouvance »⁶.

Des démarches récentes, comme la **labellisation rivières sauvages**, avec deux cours d'eau potentiellement labellisables (le Rieutort et la Gourdouse), démontrent encore la qualité du massif et s'avèrent être une source supplémentaire de valorisation touristique.

De même, **les ruchers-tronc de la vallée de l'Abeille Noire** et les itinéraires à la découverte de cette architecture ancestrale dédiée au bien-être des abeilles, révèlent là-aussi un patrimoine vivant qui mérite d'être davantage mis en lumière.

Enfin, la **récente labellisation du parc national des Cévennes en Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)**, s'avère être une opportunité sans précédent de valoriser le massif pour la qualité de son ciel nocturne.

⁶ Exemple : <https://www.grandangle.fr/france/massif-central/randonnee/voyage-guide/haute-vallee-loire-retrouvance>

IV. Des mutations en cours, à comprendre pour bien les appréhender

Le Mont Lozère est aujourd'hui à l'aune de nouveaux changements. Le changement climatique à l'œuvre laisse à penser que des évolutions paysagères, des évolutions dans les pratiques agricoles et pastorales, dans la gestion forestière sont à entrevoir. La déprise agricole et pastorale forte engendre la fermeture progressive de nombreux coteaux, de vallées, et peu à peu des crêtes et pelouses du Massif, colonisées par les pins. A l'inverse, l'évolution agricole peut aussi engendrer çà et là une intensification des pratiques et une mécanisation toujours plus importante des dernières exploitations agricoles, parfois au détriment du paysage, de la biodiversité et de la ressource en eau.

Dans ce contexte, la pérennité de l'activité touristique est un véritable enjeu, son lien à l'histoire, au paysage, à la biodiversité et au climat est évident. Comme la station du Mas de la Barque, ancienne station de ski, et qui a opéré et réussi sa mutation il y a déjà une quinzaine d'années, la station du Mont Lozère se doit d'évoluer en anticipant et intégrant ces mutations.

Le changement climatique, un enjeu global ayant des répercussions directes sur l'activité touristique hivernale, mais aussi estivale

Information générale sur l'impact des changements climatique et culturel sur les stations de montagne

Depuis plus de 20 ans l'incidence du climat sur les activités de loisirs de montagne amène à des transformations profondes, notamment des sites les plus bas et les plus fragiles.

Simultanément, les transformations successives du marché touristique influencent la demande, les pratiques et renouvellent largement le profil des offres de loisirs.

Sous l'effet croisé de ces 2 mouvements de fond de nombreuses destinations s'adaptent, d'autres disparaissent.

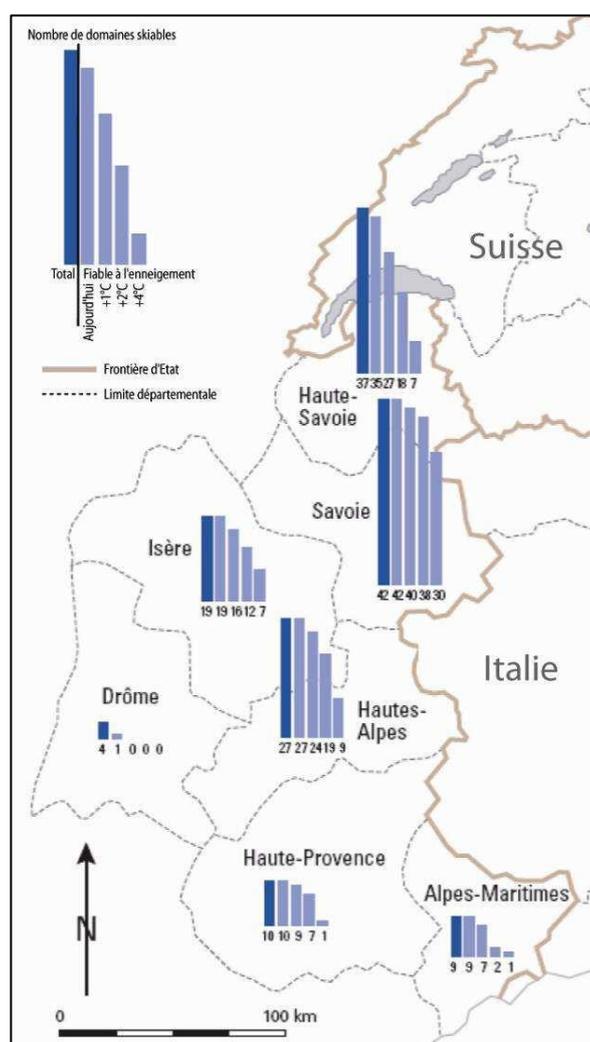
Concernant le changement climatique, plusieurs travaux significatifs ont été conduits pour le massif alpin, signalant les risques à moyen terme, ils rejoignent ceux plus généraux sur le climat et confirment les risques pesant sur les domaines de basse altitude. L'extrait de l'étude menée par les Savoie en 2009 s'inspire des travaux de l'OCDE qui alertait déjà en 2007 sur la fragilité de certaines stations et signalait les risques avérés de disparition de certaines d'entre elles en fonction de l'impact du réchauffement sur les milieux de montagne.

Étude 2009 – Gestion durable des Territoires de Montagne, Savoie - Haute-Savoie (Université de Savoie – CNRS – Laboratoire EDYTEM) - Extrait : « Les projections réalisées par l'OCDE reposent sur deux hypothèses principales. La première, communément admise, est que « pour exploiter un domaine skiable avec un résultat satisfaisant, il faut un manteau neigeux suffisant pour la pratique du ski pendant au moins cent jours par saison » avec une épaisseur de neige minimum au sol de 30 centimètres (OCDE, 2007). Cette hypothèse peut être confrontée au nombre moyen de jours d'ouverture sur l'ensemble des stations françaises au cours d'une saison : 101 jours d'ouverture à titre d'exemple pour l'hiver 2007-2008 considéré comme plutôt bien enneigé. Pour la même saison, cette durée était de 124 jours pour les 100 stations françaises au plus grand chiffre d'affaires et respectivement 126 jours et 130 jours pour les principales stations de Haute-Savoie et de Savoie (Montagne Leader, 2008).

À partir de cette première hypothèse, en extrapolant des résultats de travaux réalisés pour la Suisse (Föhn, 1990 ; Latemser et Schneebeli, 2003), une limite de fiabilité de l'enneigement naturel est définie par l'OCDE pour chacune des zones alpines prises en compte dans l'analyse. Cette altitude – c'est à dire l'altitude minimale où l'on retrouverait au moins 100 jours de neige avec 30 cm de neige au sol par saison – a été définie à 1200 mètres pour l'ensemble des départements français des Alpes du Nord : Isère, Savoie et Haute-Savoie (tableau 1). En outre, cette limite altitudinale remonterait de 150 mètres par degré de réchauffement moyen dans l'hypothèse de l'élévation des températures moyennes. Ainsi, dans l'hypothèse d'un réchauffement de 1°C, 2°C ou 4°C des températures moyennes (scénarios retenus dans l'analyse proposée par l'OCDE), cette altitude passerait de 1200 mètres en Savoie et Haute-Savoie à respectivement 1350 mètres, 1600 mètres ou 1800 mètres.

Enfin, selon l'OCDE – il s'agit là de la seconde hypothèse pour la projection proposée –, « un domaine skiable donné est considéré comme fiable du point de vue de son enneigement naturel si la moitié supérieure de la plage d'altitude dans laquelle il se situe se trouve au-dessus de la valeur seuil de la limite de la fiabilité de l'enneigement naturel » (OCDE, 2007). La plage d'altitude considérée correspond en fait à l'espace situé entre le point haut (le sommet) et le point bas (le pied des pistes) d'un domaine skiable.

Les résultats de cette projection ont été obtenus en confrontant les altitudes de fiabilité précédemment définies avec les plages d'altitudes des domaines skiables alpins (carte 9). En Savoie, l'OCDE conclut qu'un recul de 300 m de la limite de la fiabilité de l'enneigement naturel (2°C supplémentaires d'ici 2050) ramènerait le nombre de domaines skiables disposant d'un enneigement naturel fiable à 90% environ du total actuel (ibid.). Les résultats pour le département de la Haute-Savoie, dont les domaines skiables se trouvent à des altitudes moins élevées, c'est-à-dire principalement situés en moyenne montagne, sont plus sévères : 49% seulement des domaines skiables du département seraient considérés comme toujours fiables pour un réchauffement de 2°C.



Nombre de domaines skiables offrant un enneigement naturel fiable dans les Alpes françaises, aujourd'hui et dans les conditions climatiques de demain (OCDE, 2007, modifié)

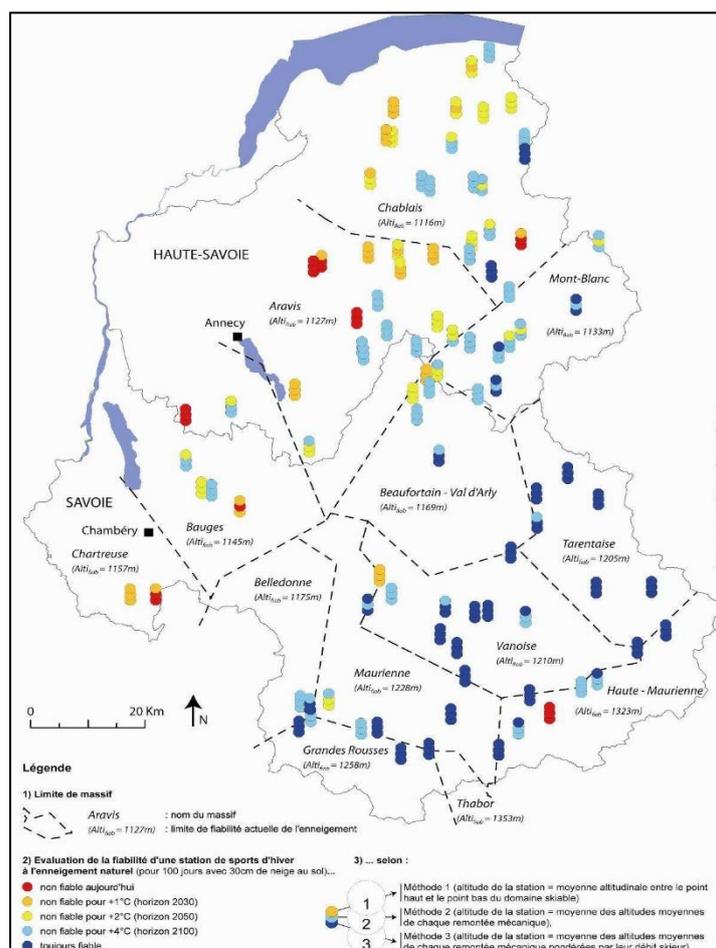
Au cours des 20 dernières années, plusieurs stations de sports d'hiver ont été fermées, principalement dans les massifs de moyenne altitude et dans les Préalpes. À ce titre, on peut citer sans exhaustivité :

Le Chambon des Neiges, le plateau nordique de Beaune-le-Froid dans le massif du Sancy, Prabouré dans les Monts du Forez, le Gaschney, La côte 1000, La Jumenterie, le Haut du Tô, ... dans les Vosges, Val Pelouse, le Col du Champet, le Col du Frêne, ... en Savoie, Saint-Honoré en Isère, Les Mosses-Pic-Chaussy, les Monts Chevreuils, Lungern, ... en Suisse, ... Bien d'autres seraient à citer auxquelles il conviendrait d'ajouter toutes celles qui sont en déficit chronique, maintenues en activité à bout de bras.

Selon l'OCDE 61% des domaines skiables des Alpes bénéficieront d'un enneigement suffisant contre 90% aujourd'hui. 80 stations de moyenne montagne sont menacées de fermeture d'ici 2030.

Ce constat n'est pas sans alarmer, pourtant, le travail de transformation du produit a du mal à s'engager tant l'habitude, les peurs du lendemain, les pressions électorales pèsent sur les décideurs politiques.

Nous le savons, il n'y a pas d'issue autre que le changement. Un travail méthodique et rigoureux permettra de faire émerger une production touristique innovante mieux inscrite dans son environnement naturel et culturel.



Évaluation de la fiabilité de l'enneigement des domaines skiables de Savoie et Haute-Savoie. Chaque domaine skiable est ici figuré par un ensemble de trois points. La couleur de chacun de ces points représente le résultat de l'évaluation de la fiabilité du domaine skiable selon les méthodes 1, 2 ou 3.

Zoom sur le massif et le site de la station

Extrait de la charte du PNC « Les impacts probables du changement climatique » (page 27 de la charte) :

Les modèles d'évolution climatique prévoient une augmentation régulière des températures moyennes de 2 à 4 °C d'ici la fin du siècle. Un changement climatique d'une telle ampleur représente une perturbation importante pour les écosystèmes. La hausse des températures et l'allongement des périodes de sécheresse, déjà observables, déplaceront les étages de végétation, menaçant en premier lieu les milieux subalpins. Les espèces animales et végétales réagiront de manière variable, en fonction notamment de leur capacité de migration, très forte par exemple pour les oiseaux, mais faible pour les forêts. La majorité des écosystèmes actuels verront ainsi leur composition floristique et faunistique changer. Les risques de régression augmenteront pour de nombreuses espèces déjà vulnérables, comme les espèces montagnaises endémiques. À l'opposé, les risques sont moindres pour les espèces ayant des aires de répartition étendues et continues, des stratégies de dispersion à grande échelle et des populations importantes. Cette évolution aggravera les risques d'incendie de végétation, prolongera les épisodes de sécheresse, réduira la durée d'enneigement. Sur les versants méditerranéens, les étages d'été seront de plus en plus sévères. Confrontées à ces changements, les pratiques agricoles et sylvicoles sont susceptibles d'évoluer, avec des conséquences difficiles à prévoir sur le patrimoine naturel.

Le changement climatique semble être aujourd'hui l'enjeu le plus important, même s'il reste encore difficile à appréhender sur le long terme. En effet, de nombreux enjeux sont directement liés :

- L'évolution du paysage : il s'agit de conserver des espaces ouverts, des pelouses sommitales et des lignes de crêtes dégagées, qui font aujourd'hui l'attractivité du massif et de la station. Il faut savoir que les milieux ouverts abritent la majorité de toutes les espèces et habitats d'intérêt européens et sont en régression du fait notamment des pratiques agricoles. Leur nécessaire sauvegarde passe par celle d'un élevage à caractère pastoral.
- La recolonisation par les grands prédateurs, dont le loup. Cet élément de la biodiversité est aussi, dans l'état des systèmes d'exploitation, une menace sur le caractère pastoral de l'élevage, et donc sur la biodiversité des landes et des pelouses, prioritaire pour le Parc national et le patrimoine mondial. L'enjeu est de donner aux exploitants la capacité de poursuivre leur élevage dans des conditions acceptables pour eux et profitables à la qualité des milieux ouverts.
- Le devenir des populations d'abeilles, en tant qu'insecte pollinisateur, base de la filière apicole et véritable sentinelle de la qualité de l'environnement.
- La protection des ressources en eau et des milieux aquatiques, dans le contexte d'une évolution climatique défavorable.

Le changement climatique est donc un enjeu prépondérant vis à vis notamment de l'évolution paysagère qu'il peut générer et qu'il est nécessaire d'anticiper. Aujourd'hui le massif est déjà très boisé (présence de forêts monospécifiques d'épicéas plantés par l'Etat et gérées par l'ONF, de forêts communales ou privées plus mixtes) et la tendance est à la fermeture (colonisation progressive de certains secteurs -landes, tourbières, certaines crêtes- par le pin à crochets et le pin sylvestre). La gestion pastorale (bovins, ovins) reste donc à ce jour le meilleur outil pour lutter contre la colonisation du pin et pour préserver la biodiversité remarquable tout comme la spécificité paysagère du massif du Mont Lozère.

A plus long terme, vers une évolution nécessaire sinon inévitable des formes de pastoralisme et donc du paysage ?

Dans ce secteur géographique sous influence méditerranéenne, des formes de sylvo-pastoralisme (par ex. sur le modèle des dehesas espagnoles) peuvent s'avérer être beaucoup plus adaptées à ces changements climatiques (maintien de l'herbe sous les arbres, ombrage pour les troupeaux, qualité de l'herbe, plus appétante et nutritive pour les troupeaux que les pelouses à nard des pelouses ouvertes actuelles). Ce sujet, même s'il peut sembler loin des considérations touristiques, est central :

- c'est le modèle agro-pastoral a priori le plus pérenne vis à vis du changement climatique.
- il engendre une évolution paysagère non négligeable.
- la mutation agro-pastorale vers ce modèle peut être difficile car les éleveurs peuvent craindre une difficulté accrue pour surveiller leurs troupeaux face aux attaques de loups et chiens errants. la présence du patou (déjà présent) peut être accrue sur le massif (conflits d'usage à anticiper avec pratique touristique).

La relation entre agriculture et tourisme : une compréhension mutuelle et une approche collective dans un rapport gagnant/gagnant à développer, dans un contexte d'évolution des modes d'exploitation agricole.

Certaines pratiques agricoles emmènent aujourd'hui des évolutions paysagères en contradiction avec l'attractivité touristique recherchée, avec les attentes sociétales (donc des clientèles), et avec la communication institutionnelle touristique.

La mise en tourisme du massif nécessite une compréhension mutuelle et une approche collective, chaque acteur étant également ambassadeur de son territoire. En effet, sur le massif, une intensification des pratiques et une mécanisation toujours plus importante des exploitations agricoles s'opère. Elle se fait malheureusement trop souvent au détriment du paysage, de la biodiversité et de la ressource en eau (dérochement, défrichage, drainage de zones humides, développement de prairies temporaires, amoindrissement de la diversité prairiale, développement de bâtiments agricoles répondant aux normes et modes d'exploitation actuelles mais moins bien intégrés dans le paysage).

Synthèse des enjeux et dynamiques à l'œuvre ayant un lien direct avec l'attractivité touristique du massif et de la station et sa mutation en éco-station 4 saisons (Cf. Annexe 6, 14 et 15)

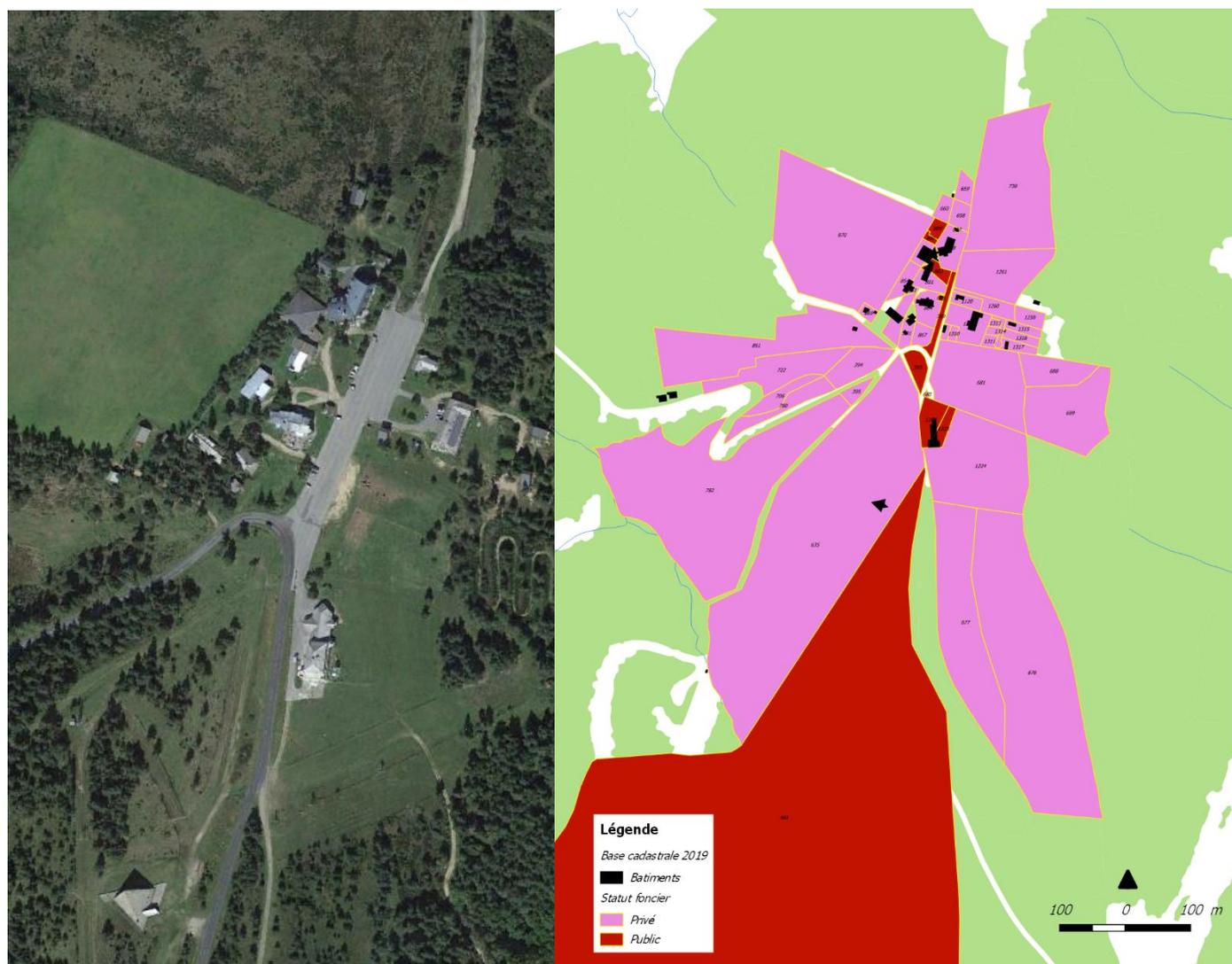
Les deux cartes présentées ci-après, et le tableau attaché, permettent d'appréhender et synthétiser rapidement les principaux enjeux et dynamiques à l'œuvre ayant un lien direct avec l'attractivité touristique du massif et de la station, notamment dans la perspective de sa mutation en éco-station quatre saisons.

Chapitre III. Révéler la capacité d'accueil de la station

Ce dernier niveau d'analyse opère un focus sur la station et le col de Finiels, comme point d'attraction et d'articulation des deux précédentes échelles. Pour ce faire, il nous apparaît essentiel d'appréhender cette échelle sous l'angle de la capacité d'accueil du site dans l'optique d'un avenir touristique à définir complémentaire à celui du Mas de la Barque. Est dès lors révélée la capacité d'accueil fonctionnelle de la station et sa capacité d'accueil économique.

Trop souvent la notion de capacité d'accueil d'un site est réduite aux analyses des réserves foncières ou du potentiel libéré par la surface cessible du bâti. Si ces dernières sont bien entendu importantes à prendre en compte (cf. carte lecture foncière primaire du site), il convient de les croiser avec d'autres critères qui nous renseignent non sur le potentiel de croissance mais sur le potentiel de développement du site notamment en relation avec l'article L122-8 du CU encadrant la capacité d'accueil des espaces destinés à l'urbanisation.

Art. L.122-8 du CU : « La capacité d'accueil des espaces destinés à l'urbanisation est compatible avec la préservation des espaces naturels et agricoles mentionnés aux articles L. 122-9 et L. 122-10 ».



En effet, il apparaît évident, notamment au regard du statut foncier révélé par la carte ci-dessus, que la logique foncière ne peut être perçue comme un levier d'action prioritaire à ce jour.

Toutefois, ce constat impose un encadrement spécifique guidant les perspectives d'évolution du site. En se basant sur ce principe, l'étude doit permettre de conditionner **la capacité d'accueil de la station à travers un ensemble d'indicateurs permettant :**

- de déterminer ce que la station peut supporter comme activités et usages sans qu'il soit porté atteinte à l'identité et l'équilibre physique, économique, fonctionnelle et écologique du site et du massif dans lequel elle se trouve ;
- de poser les fondations d'un projet alors justifié.

A ce stade de l'étude, les indicateurs prioritaires à étudier sont les suivants :

- la capacité à garantir une offre en services et équipements de proximité adaptée ;
- la capacité à garantir une offre économique adaptée ;
- la capacité à garantir l'accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant ;
- la capacité à intégrer le réinvestissement / renouvellement du parc bâti dans ses perspectives de développement ;
- La capacité à organiser la mobilité et le stationnement des visiteurs.

Au-delà et de manière spécifique, dans le respect des fondamentaux de l'article L122-8 du CU et dans une optique d'intégration des « murs porteurs » de la charte du PNC (en l'absence de document d'urbanisme sur les entités communales comprenant la station), l'ensemble des éléments suivants cadrant la notion de capacité d'accueil doit être révélé à l'échelle de la station :

- le dynamisme de l'économie agricole notamment dans sa relation avec la station ;
- la sensibilité environnementale, paysagère et patrimoniale en limite de station ;
- la capacité à limiter la dispersion du bâti et à contenir l'espace fonctionnel au sein d'un espace à définir.

En effet, il s'avère essentiel de connaître les contours de l'action « possible et souhaitable » sur la station. Une analyse cartographique plaçant la focale sur la préservation des espaces naturels, des paysages et des milieux caractéristiques ceinturant la station (cf. carte identifiant le parcellaire de référence constitutif de la station) nous permet ainsi d'anticiper notamment la déclinaison de l'objectif 7.2.4 de la charte, objectif cadre de la mission visant à :

« Valoriser les stations de découvertes de la nature du cœur du Parc national »

Le cœur du Parc national des Cévennes compte quatre stations touristiques à vocation récréative et de découverte de la nature : Finiels, Prat Peyrot, le Mas de la Barque et l'étang de Barrandon (cf. carte des vocations). Situées aux portes de vastes espaces de nature, elles proposent des prestations de qualité dans un environnement préservé et attirent ainsi une grande partie des visiteurs du cœur.

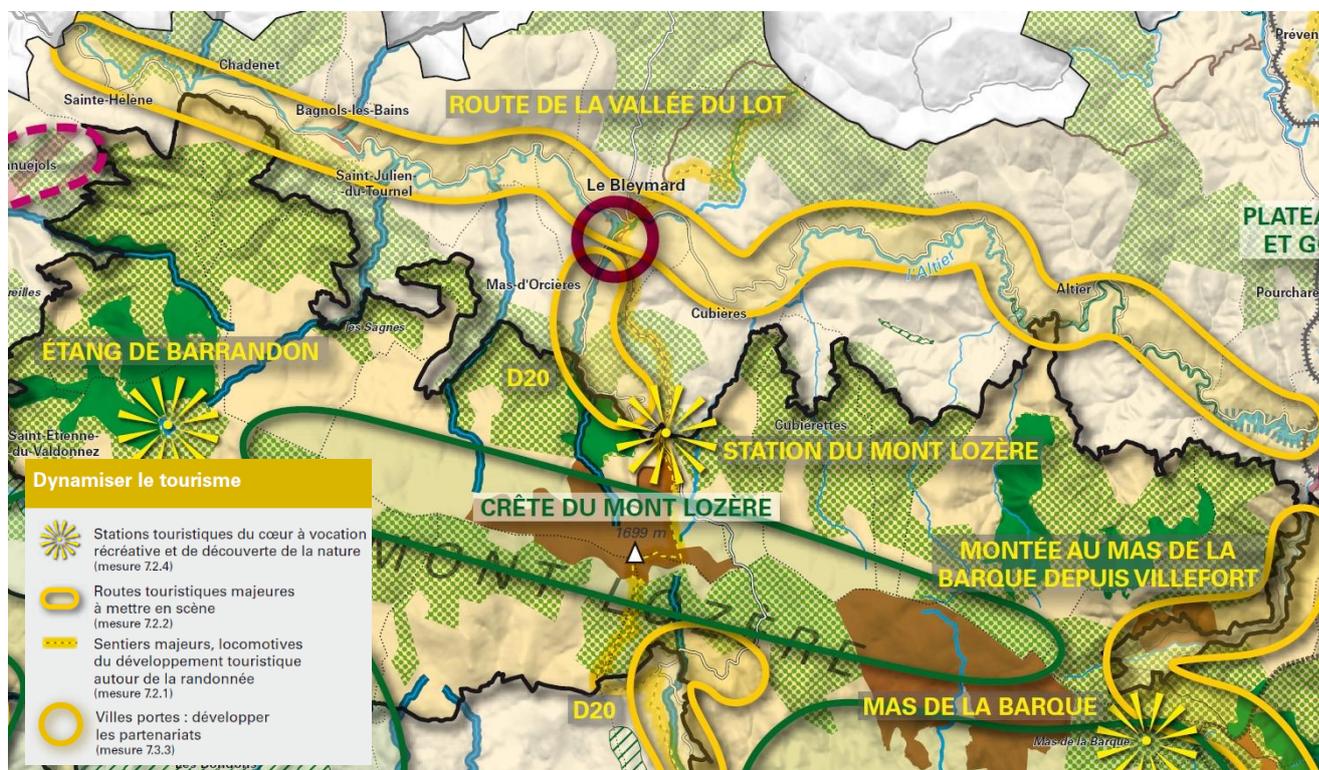
Les stations de découverte de la nature concentrent les aménagements récréatifs réalisés dans le cœur. Leur importance pour le développement touristique du territoire est affirmée par la charte du Parc national.

Dès les trois premières années de la charte, un contrat de partenariat est élaboré pour chacune des stations de découverte de la nature du cœur du Parc national.

Ces contrats définissent les plans de développement concertés des stations portés par les gestionnaires. A travers ces plans, les gestionnaires poursuivent la diversification de l'offre touristique en faveur de la découverte de la nature et des patrimoines.

L'établissement public encourage et soutient la mise en œuvre de ces plans concertés de développement ».

Extrait de la carte des vocations de la charte du Parc National des Cévennes



L'objectif de cette approche n'est pas d'aboutir à une dimension « quantitative » mais de déterminer, les tendances souhaitées pour assurer une dynamique adaptée à la station.

Ces indicateurs, renseignant notamment « l'état actuel » des thématiques cadres de l'aménagement, structureront ainsi la justification des choix retenus pour établir le projet à venir en :

- guidant les « actions » susceptibles de garantir une capacité d'accueil optimale sur le territoire communal ;
- permettant à toute déclinaison de la stratégie portée par l'étude d'argumenter de la « soutenabilité » globale du projet de développement.

A titre liminaire, et afin de visualiser l'importance des actions portées par l'étude, il convient de mentionner les nouveaux objectifs généraux applicables aux zones de montagne, issus de la loi du 28 décembre 2017. Ces objectifs sous-tendent la définition des politiques publiques applicables à ces zones et déterminent aussi les orientations de l'Etat. Neuf d'entre eux, mis en exergue ci-après, trouvent un écho particulier sur le massif et la station du Mont Lozère.

Ainsi, aux termes de l'article 1 de cette loi :

« (...) L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, dans le cadre de leurs compétences respectives, mettent en œuvre des politiques publiques articulées au sein d'une politique nationale répondant aux spécificités du développement équitable et durable de la montagne, notamment aux enjeux liés au changement climatique, à la reconquête de la biodiversité et à la préservation de la nature et des paysages ainsi que des milieux aquatiques, et aux besoins des populations montagnardes permanentes et saisonnières, en tenant compte des enjeux transfrontaliers liés à ces territoires. Dans le cadre de cette politique, l'action de l'Etat a, en particulier, pour finalités :

- « 1° De faciliter l'exercice de nouvelles responsabilités par les collectivités territoriales, les institutions spécifiques de la montagne et les organisations montagnardes dans la définition et la mise en œuvre de la politique de la montagne et des politiques de massifs ;
- « 2° De prendre en compte les disparités démographiques et la diversité des territoires ;
- « 3° De prendre en compte et d'anticiper les effets du changement climatique en soutenant l'adaptation de l'ensemble des activités économiques à ses conséquences, notamment dans les domaines agricole, forestier et touristique ;
- « 4° D'encourager le développement économique de la montagne, notamment en soutenant les activités industrielles et l'artisanat liés à la montagne ou présents en montagne et la formation de grappes d'entreprises ;
- « 5° De réaffirmer l'importance de soutiens spécifiques aux zones de montagne, permettant une compensation économique de leurs handicaps naturels, assurant le dynamisme de l'agriculture et garantissant un développement équilibré de ces territoires ;
- « 6° De développer un tourisme hivernal et estival orienté sur la mise en valeur des richesses patrimoniales des territoires de montagne ;
- « 7° De soutenir, dans tous les secteurs d'activités, les politiques de qualité, de maîtrise de filière, de développement de la valeur ajoutée et de rechercher toutes les possibilités de diversification ;
- « 8° De favoriser une politique d'usage partagé de la ressource en eau ;
- « 9° D'encourager et d'accompagner la gestion durable des forêts et le développement de l'industrie de transformation des bois, de préférence à proximité des massifs forestiers ;
- « 10° De veiller à la préservation du patrimoine naturel ainsi que de la qualité des espaces naturels et des paysages ;
- « 11° De promouvoir la richesse du patrimoine culturel, de protéger les édifices traditionnels et de favoriser la réhabilitation du bâti existant ;
- « 12° D'assurer une meilleure maîtrise de la gestion et de l'utilisation de l'espace montagnard par les populations et les collectivités de montagne ;
- « 13° De réévaluer le niveau des services publics et des services au public en montagne et d'en assurer la pérennité, la qualité, l'accessibilité et la proximité, en tenant compte, notamment en matière d'organisation scolaire, d'offre de soins et de transports, des temps de parcours et des spécificités géographiques, démographiques et saisonnières des territoires de montagne ;
- « 14° D'encourager les innovations techniques, économiques, institutionnelles, sociales et sociétales ;
- « 15° De soutenir la transition numérique et le développement de services numériques adaptés aux usages et contraintes des populations de montagne ;
- « 16° De favoriser les travaux de recherche et d'observation portant sur les territoires de montagne et leurs activités ;
- « 17° De procéder à l'évaluation et de veiller à la prévention des risques naturels prévisibles en montagne. »

L'ensemble de ces finalités doit dès lors être associé aux 4 fondamentaux juridiques de la loi Montagne assurant la déclinaison de ces objectifs cadres, en relation avec l'étude, à savoir :

- le champ d'application matériel (articles L122-3 et 122-4 du CU) :
- le régime d'urbanisation et notamment l'urbanisation en continuité (articles L122-5 et L122-6 du CU) :
- la préservation des espaces naturels, paysages et milieux caractéristiques ;
- le développement touristique et les unités touristiques nouvelles (UTN).

I. Analyse de la capacité d'accueil fonctionnelle de la station du Mont Lozère

Concernant le dynamisme de l'économie agricole notamment dans sa relation avec la station :

L'intérêt de la démarche est d'analyser si le site d'étude comprend des « terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières ».⁷

En relation avec l'objectif 5.1 de la Charte du PNC, et notamment aux priorités concernant le pastoralisme, nous prenons dès lors appui sur l'identification associée des limites des forêts agro-pastorales en proximité de station pour révéler les espaces précités.



Principaux éléments cadrant le L122-10 du CU sur site

⁷ Ref. Art. L.122-10 du CU

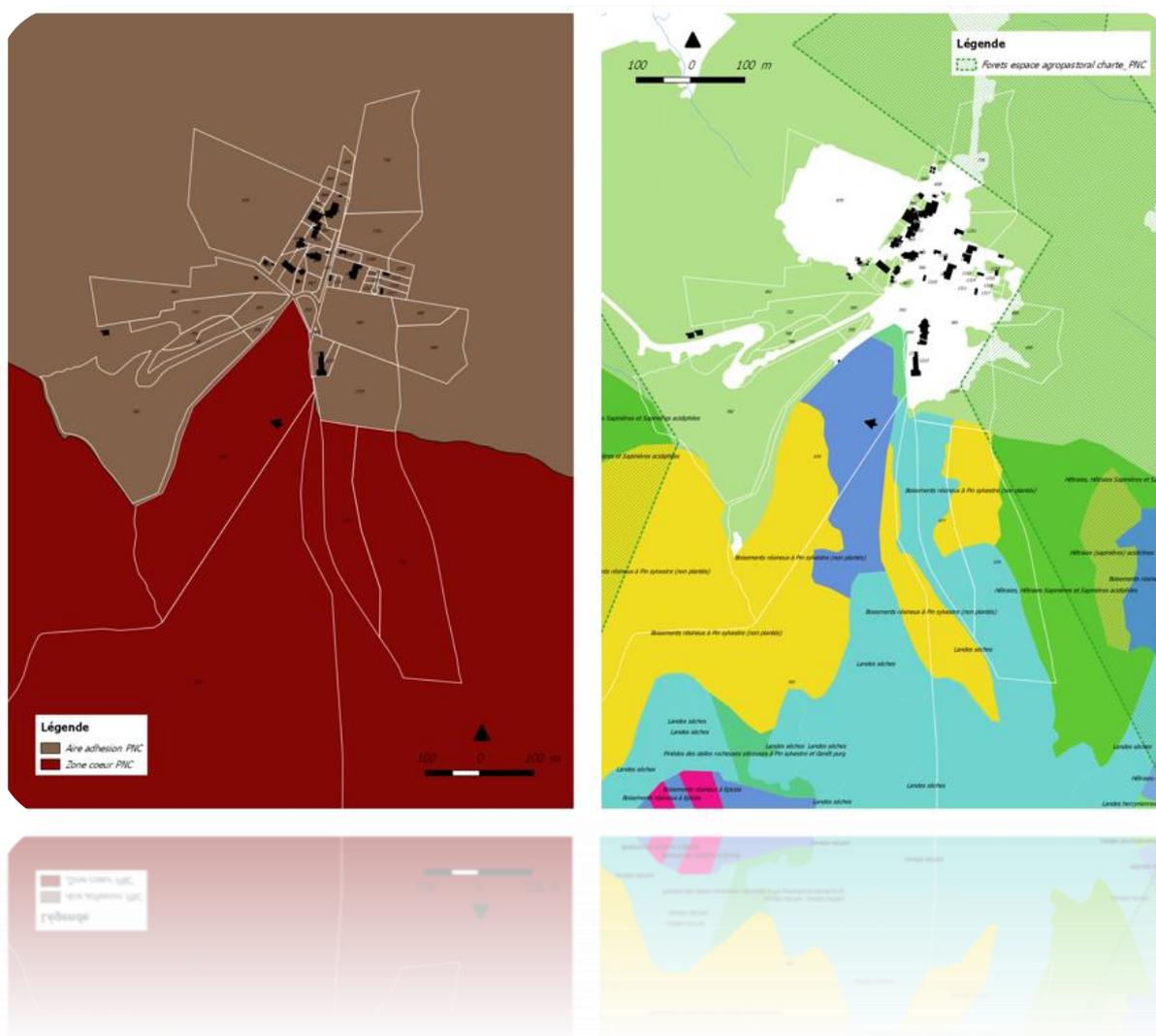
Concernant la sensibilité environnementale, paysagère et patrimoniale en limite de station (Cf. Annexe 16) :

L'objectif est de visualiser si le site de la station est marqué par « *des espaces, paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard* ». ⁸

De manière complémentaire aux éléments paysagers révélés précédemment, la limite de la zone cœur du PNC, calquée sur celle de la ZSC Mont Lozère (réseau Natura 2000) révèle l'intégration d'une partie de la station au sein des espaces précités.

Notons par ailleurs que, si la station n'est pas intégrée aux paysages remarquables de la charte du PNC, les cônes de visibilité sur ces derniers ainsi que les alignements de montjoies et les tronçons de drailles reliant la station à ces espaces sont des éléments structurants de la capacité d'accueil du site.

Principaux éléments cadrant le L122-9 du CU sur site



⁸ Ref. Art. L.122-9 du CU

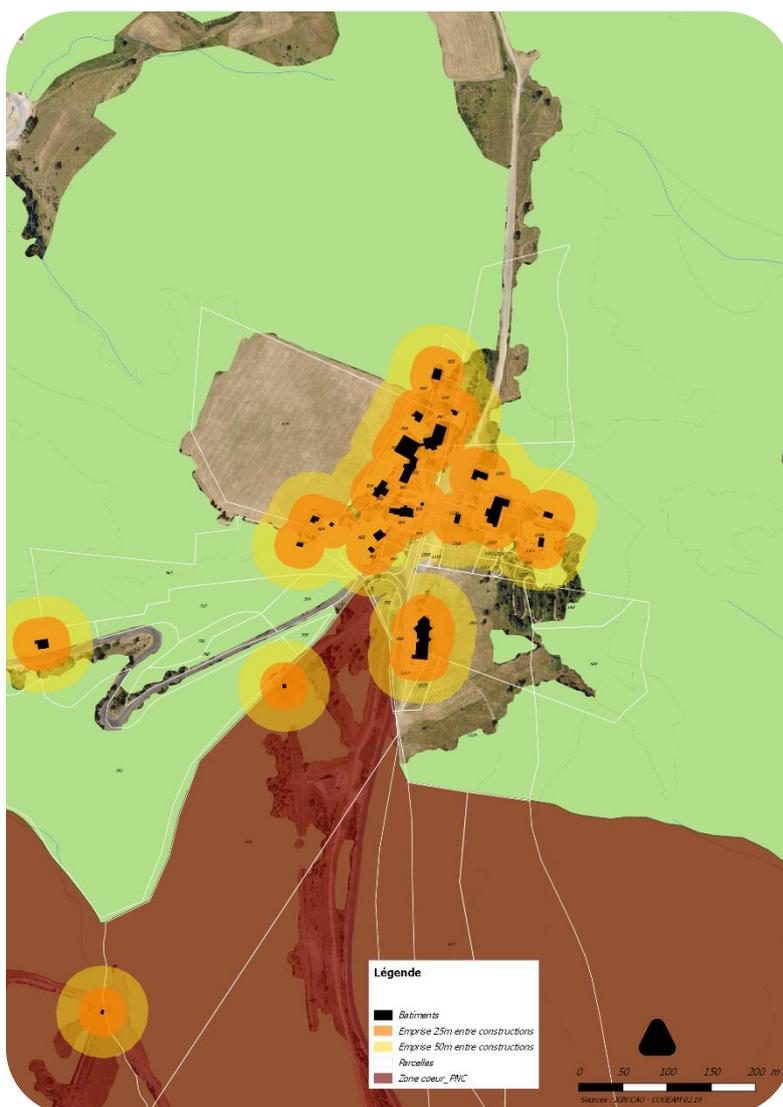
Concernant la capacité à limiter la dispersion du bâti et à contenir l'espace fonctionnel au sein d'un espace à définir :

L'objectif est de visualiser la compacité de l'urbanisation du site pour révéler son espace fonctionnel aménagé et les limites potentielles de son espace fonctionnel aménageable.

Pour ce faire, de manière complémentaire aux éléments paysagers révélés précédemment, et en déclinaison des articles L22-5 et 6 du CU, le présent diagnostic reconnaît la station comme :

- un groupe de constructions existantes se distinguant de toute autre typologie bâtie de montagne, de par l'absence de caractéristiques traditionnelles locales et de par son unique fonction écotouristique.
La station présente toutefois une forme règlementaire groupée (distance maximale de 50 m entre deux constructions), constituée d'au moins 5 constructions et affiche une desserte suffisante par les infrastructures et les réseaux.

S'en suit l'identification d'un espace projet identifié (cf. carte ci-dessous) présentant une continuité de l'urbanisation. Notons toutefois la déconnexion du complexe bâti « chalet Joseph Caupert / bâtiment accueil » distant de 100 m minimum avec les autres constructions du site.



Zones tampons (25m / 50m) d'analyse de la continuité de l'urbanisation sur site

Concernant l'alimentation en eau potable et la défense incendie

La station du Mont Lozère dispose aujourd'hui d'un seul captage pour son alimentation en eau potable. Situé non loin derrière le sommet du Touril, à proximité immédiate de la route des chômeurs, ce captage, à une altitude de 1530 mètres, est considéré comme souterrain, il est en effet alimenté à partir de sourcins qui forment la source du ruisseau de Rabugens.

Ce captage est actuellement en voie de régularisation : DUP, mise en place des périmètres de protection.

Deux problématiques sont à relever :

- Le périmètre de protection immédiat n'est pas à ce jour en place, sur un secteur d'estives (brebis). des contaminations bactériologiques peuvent ponctuellement être relevées dans l'eau consommée (cela fut notamment le cas en 2017).
- En fin d'été (fin août, septembre, octobre lorsque l'été se prolonge), le captage s'avère insuffisant pour satisfaire aux besoins en eau de la station. L'étiage peut même aller jusqu'à assèchement total du captage⁹. Dans ce cas, un captage secondaire de secours prend le relais. Il est situé 80 mètres en aval, sous la voie (route des chômeurs), dans le cours d'eau. Ce captage n'est pas à ce jour officialisé, et donc n'est pas non plus protégé physiquement (périmètre de protection immédiat). Cette prise d'eau de secours serait utilisée plus ou moins régulièrement (tous les 2 à 3 ans) en cas d'étiage sévère (comme 2017) et devra donc faire l'objet d'une régularisation. Toutefois, à ce jour, la collectivité n'assure aucun suivi sur cette ressource. Aussi, la productivité de cette ressource à l'étiage n'est pas connue, ni même le débit de prélèvement qui pourrait être autorisé par les services réglementaires.

Besoins journaliers estimés : ils sont estimés entre 10 et 20m³ jour actuellement (d'après les relevés effectués par le SDEE). La moyenne, calculée depuis l'installation du compteur jusqu'au dernier relevé transmis (18 septembre 2017), donne un chiffre de 12m³/jour.

Le **réservoir** a une capacité totale de 50m³. Il satisfait aujourd'hui aux besoins journaliers et permet d'assurer la défense incendie (25m³). Toutefois, pour la **défense incendie**, il serait plus pertinent de disposer d'un autre équipement (de type bache souple), détachée du réseau AEP, pour satisfaire aux besoins de la station.

Dans le cadre du projet de développement de la station, pour le calcul des besoins et l'adéquation besoins/ressources, il sera nécessaire de partir sur une consommation moyenne d'eau potable par personne de 150 litres par jour (en considérant que la personne séjourne sur place, nuitée comprise).

⁹ Les débits d'étiage annoncés dans le dossier de DUP datant de 2015 ne sont pas représentatifs de la productivité du captage à l'étiage. Selon les données obtenues par le SDEE (prestataire de service pour la compte de la commune pour l'entretien de l'ouvrage), le captage se serait tari à l'étiage 2017.

Concernant l'assainissement

La station du Mont Lozère dispose d'un ouvrage d'une capacité de 150 EH. Cet ouvrage épuratoire est ancien (suivi par le Département depuis 1993). Son niveau d'entretien est aujourd'hui limité et son efficacité impossible à préciser au vu de la conception.

En conséquence, et d'après les services du Département (SATESE), **toute augmentation de charge devra donner lieu à une amélioration voire requalification de cette filière vieillissante et en partie obsolète.**



Concernant le stationnement

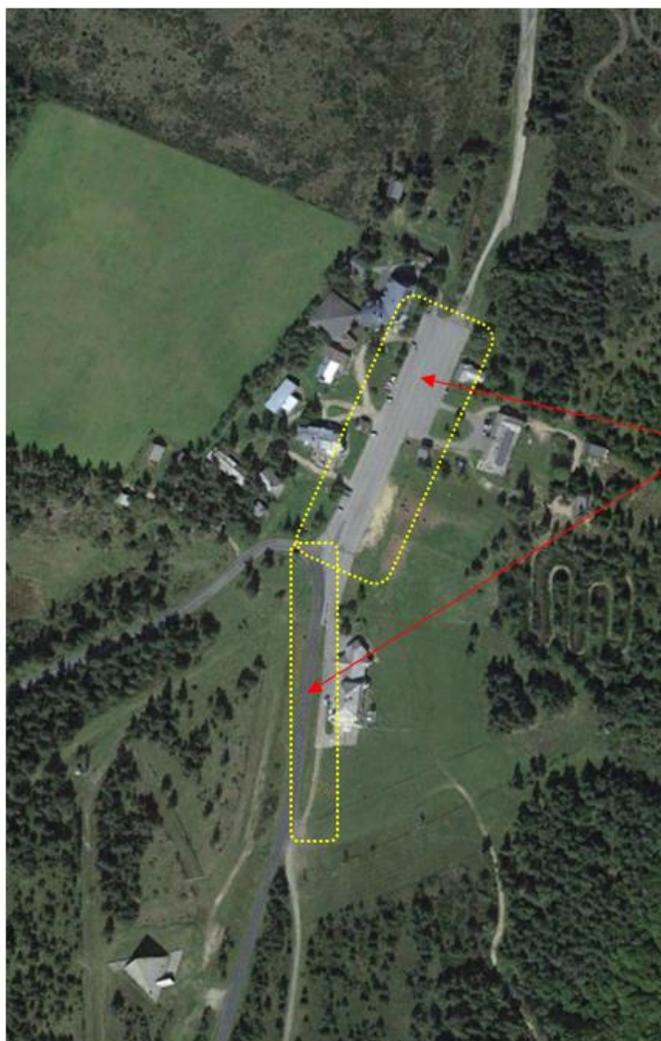
Le site ne présentant aucune matérialisation des emplacements dédiés au stationnement, le potentiel est estimé à :

- environ 200 places à la station dont 30 véhicules stationnés le long de la RD20 en pic de fréquentation ;
- environ 60 places au Col de Finiels.

Si ces données révèlent un potentiel quantitatif non négligeable, notons que ce dernier n'est pas optimisé sur la station. En effet, la déconnexion de la partie fonctionnelle (Chalet J. Caupert) présente deux effets aggravés par le stationnement et le contexte routier à annuler :

- le stationnement le long de la RD20 accentuant la fragmentation de la station, impactant la dimension paysagère et augmentant l'insécurité du site ;
- un cloisonnement des activités et services proposées

De plus, il s'avère important de répondre à l'effet de saturation engendré par le stationnement au Col de Finiels en période de pointe. En effet le potentiel stationnement limitée sur ce site génère un impact visuel déconnecté de son contexte paysager notamment. Sans augmenter les possibilités de stationnement, une réponse stratégique visant à aiguiller les véhicules vers la station est à étudier (action corrélée aux évolutions des principes de mobilité de la station au Col).



Principales aires de stationnement sur le site de la station et du col de Finiels



II. Analyse de la capacité d'accueil économique de la station du Mont Lozère

Concernant l'activité ski alpin et la productivité des installations de remontées mécaniques du domaine skiable de la station des Monts Lozère.

Paramètres pris en compte :

- Longueur de l'appareil
- Dénivelé
- Débit théorique
- Débit réel
- Vitesse de ligne
- Nombre d'heures quotidiennes d'ouverture

Ces paramètres croisés permettent de mesurer la productivité « industrielle » de l'ensemble du parc mais également d'apprécier le modèle économique et d'en comprendre les enjeux.

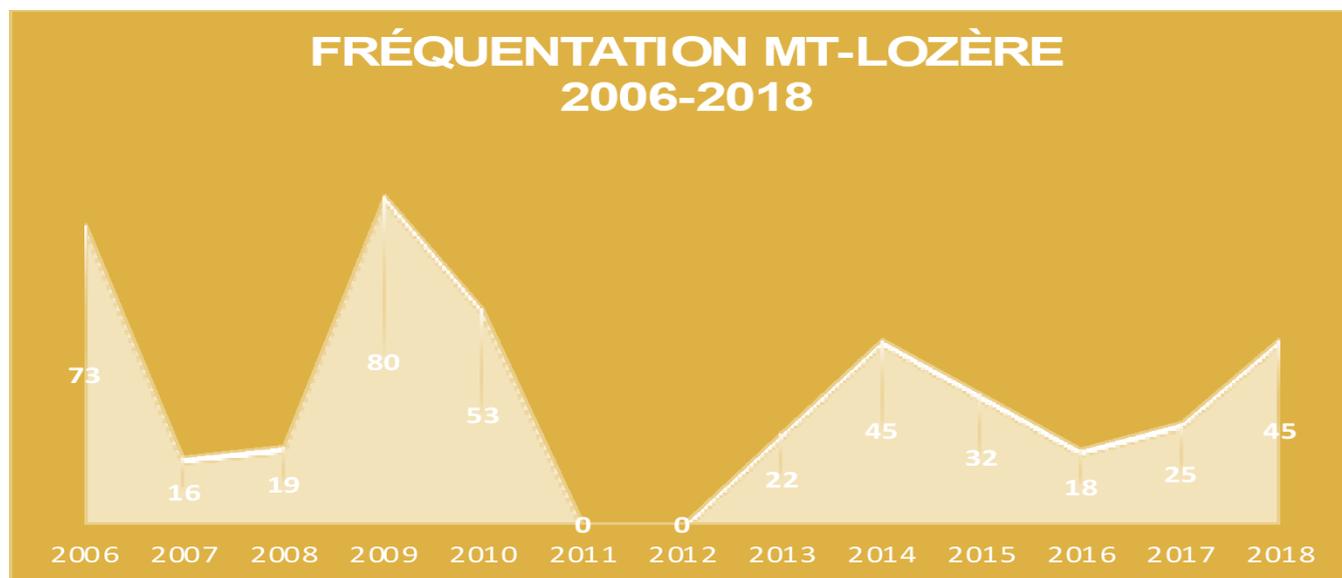
Stage		TSK Touril 2	TSK de la Chapelle	TSK Estragnas	TK Touril 2	TK École		
Line capacity							Nbre de skieurs en ligne 211	
C_{RM}	$\frac{\text{Longueur de ligne} \times \text{débit réel}}{\text{vitesse de ligne}}$	62	47	28	63	12		
Power lift line							Total km skieurs par heure 519	
MP	Débit théorique * dénivelé	168	62	110	171	9		
Difference in height							Dénivelée totale gagnée par usager si RM occupée à 100%	
DEN _o	PL x durée d'ouverture en heure	1 010	370	658	1 026	53		
CRM _{total}	$CRM = \sum_{RM} \frac{0,9 \times \text{débit théorique} \times \text{longueur}}{\text{vitesse de ligne}}$						Total dénivelé 3 116	
$C_{attente}$	$T_{attente} \times 0,9 \times \sum \text{débit théorique}$							
Max sloaps trafic	F_{mp}	101	37	66	103	5	Nb of skieurs sur les pistes 312	
Skiable area capacity								
	$F_{max} + C_{RM} + C_{attente}$							
CR_m	Longueur de ligne	957	930	495	975	192	Nb of skieurs selon le débit réel 3 420	
	Débit réel	810	630	720	810	450		
MP	Débit théorique	900	700	800	900	500	Nb of skieurs dans la file d'attente 171	
	Dénivelé	187	88	137	190	17,5		
DEN _o	MP	168	62	110	171	9	Capacité total instantané des remontées mécaniques et du domaine skiable 694	
	Durée d'ouverture/h	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0		
$C_{attente}$	Débit réel * temps d'attente	40,5	31,5	36,0	40,5	22,5		
	Total débit réel	3 420						
CN_m	Nombre de heures d'ouverture	6		Passage skieurs	Journées skieurs	Nombre de lits incluant 25% de non skieurs	Mètres carrés	Nombre d'apparts
	Nbre de jours / an	33	Nbr passage / an	135 432				
	Taux d'occupation	20%	Nbr passage / h	684	13 543	410	6 156	82
	Durée maximum de montée en mn	4,56	4,43	2,36	4,64	1,60		

Le réseau de transport du Mont Lozère a une capacité limitée, mais elle est constante en débit et en coûts fixes de production.

Comme tous les systèmes automatisés, il s'équilibre par un taux d'emploi minimum de la capacité nominale de production. En deçà de cette capacité, il est déficitaire.

La connaissance de ces données d'entrée est nécessaire pour décider du maintien d'installations, de la couverture des déficits d'exploitation ou encore de leur remplacement.

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 13 ans
73	16	19	80	53	0	0	22	45	32	18	25	45	33



La productivité du domaine skiable et des remontées mécaniques est de 694 skieurs, le besoin de skieurs jours pour l'équilibre est de 684 pour un taux d'emploi de 20%. Soit 13 543 journées skieurs saison.

Pour résoudre la question de l'occupation, deux solutions s'offrent au Mont Lozère, soit s'alimenter sur le marché de proximité, soit accueillir un marché lointain. Dans les 2 cas des contraintes doivent être réglées.

La solution du marché de proximité implique un bassin proche, isochrone 1/2 heure, suffisamment important pour assurer le renouvellement de clientèle. En effet, le temps de transport pour une pratique en semaine ne doit pas excéder 30 mn pour favoriser une consommation « d'incentive ».

Partant de l'hypothèse que 8% de la population pratique le ski, si chaque skieur vient 3 fois durant la saison de 33 jours d'exploitation, le marché doit grossir 11 fois pour permettre la production de 684 skieurs jours.

$$(684/100)*8\% = 8\,550 \text{ personnes} - 33/3 = 11 - 8\,550 * 11 = 94\,050 \text{ personnes.}$$

Cette hypothèse théorique a pour objet de démontrer la disponibilité et l'importance des volumes de clients dans une perspective de marché de proximité. Bien entendu, elle s'affranchit des questions de météo et d'accessibilité qui comptent largement dans les décisions de loisirs.

En tout état de cause, cette première hypothèse se confronte à une réalité qui s'oppose à la réussite, c'est-à-dire : un bassin d'hyper proximité trop petit et des accès complexes.

Une alternative permet de compenser les effets négatifs de l'éloignement du marché et de la trop petite taille du marché local, elle consiste à créer un parc locatif immobilier marchand permettant de loger des clients plus lointains et de compenser les effets de l'éloignement.

Ainsi, les données techniques du domaine skiable et des remontées mécaniques indiquent qu'un parc d'environ 410 lits touristiques permettrait d'équilibrer les remontées mécaniques, à condition, bien entendu, qu'il soit loué et occupé durant la totalité des jours ouverts.

Ces données de base doivent être prises en compte, ce sont les références du modèle économique du binôme Remontées mécaniques – Domaine skiable.

Les autres données collectées concernent l'activité du domaine skiable ; la moyenne des 13 dernières années est de 33 jours d'ouverture ; la moyenne des 6 dernières années est de 31 jours. Les perspectives à moyen terme ne montrent pas de possibilité de progression ou d'amélioration, notamment avec la confirmation du réchauffement climatique. L'exploitation n'atteint pas le seuil critique viable.

De manière conclusive, les options sont restreintes, quelles que soient les méthodes utilisées – analyse factuelle ou application d'un modèle théorique – car rien ne permet d'envisager un retour à l'équilibre à aucun horizon.

1. Économie inaccessible, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de créer une économie pérenne et stable sur ce site et dans ces conditions.
2. Aucune amélioration du domaine skiable ne lui donnera une valeur ajoutée supplémentaire.
3. La tendance baissière du nombre de jours d'ouverture tant à se confirmer, sans perspective d'inversement.
4. La création de lits semble contrainte par des enjeux fonciers longs à démêler.
5. Les partenaires privés sont dans des positions de départ et de vente, ils ne constituent pas une force d'appui.

Agir sur ces éléments ne dépend pas seulement d'initiatives publiques, l'inversion simultanée de ces signes négatifs n'est pas envisageable. Ils sont le résultat d'un contexte général qui échappe largement aux collectivités.

Les facteurs de dépréciation sont exponentiels et s'accroissent (vieillesse des installations, réchauffement climatique, obsolescence de l'offre, désengagement privé, ...). Dès lors, la question du maintien en l'état ne trouve pas d'issue économique, si le choix de conservation est politique, ce qui est tout à fait acceptable, la charge de l'exploitation doit l'être également.

Concernant l'activité nordique au col de Finiels

Le domaine nordique (ski de fond, raquettes à neige, ski de randonnée nordique) du col de Finiels se situe à une altitude élevée (col, bâtiment et départ des pistes à une altitude de 1548m), et présente un très bon taux d'enneigement au regard de l'altitude et de la géographie des lieux (la neige balayée par le vent sur les crêtes dénudées vient se « stocker » dans le bois de Finiels, ce qui permet de bénéficier d'un bon enneigement hivernal, et ce souvent jusqu'à la fin de l'hiver). Ces éléments de contexte sont intéressants à faire valoir dans une perspective de changements climatiques.

Le site fait actuellement l'objet de travaux en vue d'améliorer la pratique du ski de fond ; ces travaux sont portés par le SMAML (60 000 € d'investissements environ).

Il semble important de prévoir au départ du col de Finiels des itinéraires adaptés (et balisés) pour la pratique des raquettes à neige et du ski de randonnée nordique. En effet, pour les jours où la météo n'est pas suffisamment favorable et ne permet pas de s'aventurer sur les crêtes et secteurs ouverts (même balisés), il serait dès lors opportun de développer des parcours balisés dans les bois et à l'abri de l'exposition au vent pour permettre la pratique de la raquette à neige et du ski de randonnée nordique, sans utiliser et partager les pistes damées spécifiquement pour la pratique du ski de fond.

Concernant les hébergements et restaurants (Cf. Annexe 7)

La station du Mont Lozère abrite trois hébergements touristiques marchands. La situation actuelle est toutefois délicate, en ce sens que seul le Refuge est aujourd'hui ouvert, et que les trois établissements sont à la recherche de repreneurs (pour les fonds de commerce).

Concernant les prestations offertes par ces établissements, elles sont très variables.

Le Mont Lo est aujourd'hui dans un état pouvant être qualifié d'inquiétant pour une mise en tourisme en adéquation avec les attentes actuelles des clientèles touristiques ; il participe de ce fait à donner une image négative de la station, notamment par l'état de délabrement et le mauvais entretien de ses extérieurs.

Le chalet du Mont Lozère n'a pu être visité.

Le Refuge est l'établissement qui est aujourd'hui le seul à maintenir une activité sur le site, grâce à un hôtel et à un gîte de groupes répondant aux attentes des clientèles cibles de la structure. Quant au gîte d'étape, propriété communale sous gestion du Refuge, il est aujourd'hui relativement vétuste.

Concernant les activités existantes à la station, ou au départ de la station ou du col de Finiels (Cf. Annexe 8)

Concernant les événements utilisant la station comme lieu d'accueil ou de passage (Cf. Annexe 9)

La station du Mont Lozère, de par son positionnement géographique, et car elle met à disposition des organisateurs un certain nombre d'équipements ou de prestations annexes (parkings, bâtiment d'accueil, chapelle, hébergements et restaurants, sites de pratique ...), est aujourd'hui le lieu d'accueil ou de passage de nombreux événements. Le tableau présenté ci-après permet d'identifier quels sont ces événements, et quel est leur niveau de fréquentation estimé.